

Etude Socio-économique sur la Pointe du Cap Corse



Comment les Capcorsins perçoivent-ils leur environnement ?

INTRODUCTION

Dans notre cursus à l'ISARA Lyon, l'étude socio-économique est une étape charnière dans notre formation d'ingénieur. Un enseignement théorique nous a donné les bases pour réaliser ce projet.

Nous souhaitons réaliser notre étude sur le thème de l'environnement et avons donc orienté nos recherches vers les organismes gestionnaires de Réserves Naturelles et les Parcs Naturels Régionaux. Suite à nos demandes, nous avons reçu plusieurs propositions dont celle de *l'Association Finocchiarola pour la gestion des espaces naturels de la pointe du Cap Corse*. Celle-ci a retenu notre attention tant pour le sujet d'étude proposé que pour la région concernée.

L'organisme demandeur, l'Association Finocchiarola, a pour vocation de gérer les espaces protégés du site concerné dont les communes sont Rogliano, Ersa et Centuri. Celles-ci et l'association des amis du Parc Naturel Régional de la Corse sont associées au sein de ce dispositif. L'association travaille en partenariat avec la DIREN-Corse, le Conseil Général de la Haute-Corse et l'Office de l'Environnement de la Corse qui financent ses actions. Elle collabore avec la Communauté des Communes, la DDE et d'autres organismes ou autres associations.

Le fonctionnement interne de l'association a connu une évolution notoire ces deux dernières années entraînant une réorganisation des structures actuelles. Dans ce contexte actuel, faire un bilan de la protection et de la gestion entreprises au cours des dernières années auprès de la population locale paraît important pour l'orientation des actions futures de l'association des Iles Finocchiarola.

Notre enquête nous a conduit à la rédaction de ce rapport qui s'articule autour de deux parties principales.

La première partie situe l'étude et son contexte ainsi que la méthodologie que nous avons employée pour la réaliser. Dans un second temps, nous présentons l'analyse des résultats obtenus organisée en grands thèmes. Cette analyse répond à une problématique définie préalablement. Les principaux résultats sont rassemblés dans une synthèse.

<u>PREMIERE PARTIE</u> PRESENTATION DE L'ETUDE ET METHODOLOGIE EMPLOYEE
--

I. Présentation de l'étude

1. Position de l'Etude Socio-Économique dans la formation ISARA

Dans le cadre de notre formation ISARA, nous sommes amenés, par groupe de quatre étudiants, à réaliser une étude socio-économique. Cette ESE est une mission d'étude réalisée à la demande d'un commanditaire et sous contrat. Elle vise à fournir une analyse de situation et une interprétation de données lui permettant de préciser son information et d'asseoir une prise de décision. Elle se déroule à l'articulation de la troisième et de la quatrième année, et comporte trois phases :

- **Première phase** (fin de troisième année, trois semaines en juin-juillet) : Elle est précédée d'une phase de prospection des sujets par les élèves et le responsable, elle se traduit par l'élaboration d'une problématique, d'hypothèses de recherche, et d'une méthode adaptée. Elle comporte une étude exploratoire qui permet au groupe de soumettre un protocole d'enquête au demandeur et à l'enseignant chargé du suivi.
- **Deuxième phase** (du 1^o au 24 septembre) : Un peu plus de trois semaines d'enquête, avec réalisation de plusieurs dizaines d'entretiens semi-directifs, combinés à l'observation de terrain et l'étude documentaire.
- **Troisième phase** (6 semaines en 4^{ème} année) : Traitement des données, rédaction du rapport et préparation de sa soutenance.

Les étudiants sont responsables du bon déroulement de l'opération tant sur le plan de la méthode que sur celui de l'organisation, en cohérence avec les besoins du demandeur. Ils bénéficient de l'appui du responsable et d'un enseignant chargé du suivi, qui joue le rôle de tuteur.

Les objectifs de cette étude socio-économique sont divers. Tout d'abord il s'agit d'acquérir une formation pratique à une démarche de recherche et de se familiariser avec les techniques d'enquête. Ensuite, le but est de réaliser une prestation professionnelle et pour cela d'expérimenter le travail d'équipe. Enfin, cette étude permet de découvrir les situations socio-économiques et les milieux socioprofessionnels.

2. La demande de l'organisme

Notre ESE est commanditée par l'Association *Finocchiarola pour la gestion des espaces naturels de la Pointe du Cap Corse* et financée par le *Conseil Général de Haute-Corse*.

L'Association a pour but la connaissance, la protection, la gestion et la valorisation des espaces naturels de la Pointe du Cap Corse ainsi que la sensibilisation du public à la protection de la nature.

Cependant, notre personne ressource, M.Delaugerre, fait partie de l'AGENC (*Agence pour la Gestion des Espaces Naturels de Corse*). En effet, jusqu'à l'année dernière, l'AGENC faisait partie de l'Association Finocchiarola et est donc activement impliquée dans la gestion de la Pointe du Cap Corse (appui administratif).

Cette étude concerne l'extrême Nord du Cap Corse, c'est à dire la partie qui se trouve au-dessus d'une ligne Macinaggio-Centuri. Cette zone représente 5500 ha dont 20 km de côtes. Les 3 communes présentes sur cette zone sont Rogliano, Ersa et Centuri, chacune d'elle étant constituée de plusieurs hameaux répartis sur le territoire. (cf annexe 1)

Le Cap Corse n'est pas une région homogène : le relief est en complète opposition entre l'Est et l'Ouest. En effet, alors qu'à l'Est le relief est plus doux, les montagnes ressemblent plus à des collines, l'Ouest est constitué de falaises, se jetant à pic dans la mer... La zone d'étude se trouve ainsi plutôt sur la bordure littorale, là où l'essentiel des efforts concernant la protection semble être entrepris.

L'objectif de notre étude est de savoir comment les habitants de la Pointe du Cap Corse perçoivent leur environnement et les actions qui sont réalisées pour le protéger et le gérer. Un deuxième volet de l'étude sera de sonder les socioprofessionnels sur les éventuelles retombées économiques qu'ils retirent de cette protection.

La protection du site a réellement débuté au milieu des années 80. Depuis, des aménagements et des réglementations ont été mis en place, la zone protégée ne cesse de s'étendre : acquisition du Conservatoire du Littoral, extension de la Réserve Naturelle...

Aucune étude sociologique n'avait réellement été menée jusqu'alors. L'Association souhaitait connaître l'avis de la population locale sur la protection et la gestion du site ainsi que l'impact économique engendré par cette mise en valeur.

Elle reste donc désireuse des compétences extérieures, pour appréhender le problème sous un angle différent. Ce qui l'intéresse aujourd'hui c'est d'avoir une approche sociologique et d'entreprendre une démarche d'évaluation pour voir comment les gens vivent cette protection, comment ils voient les territoires.

II. Présentation du site et du contexte

1. Un lieu chargé d'histoire

a) L'histoire du Cap Corse

Le Cap Corse est la partie la plus septentrionale de la Corse et la plus proche du continent, constituant un pont entre ces deux entités.

Les premières traces de présence humaine remonte à 6 000 ans avant J-C avec la découverte du squelette de la Dame de Bonifacio. Cependant une nouvelle découverte dans une grotte du Cap près de Macinaggio laisserait penser que cette présence remonterait à 70000 ans avant J-C.

De 40 kilomètres de long et de 15 de large, le Cap a donné à une île de bergers et de montagnards, de vaillants marins : le Cap Corse était la réserve de marins de la Corse. Autrefois, les "capi cursini", pour la majorité des voyageurs au long cours, partaient à la conquête de nouveaux continents dans l'espoir de faire fortune.

Au 13^{ème} siècle, le Cap Corse était partagé entre deux familles de féodaux : les Da Mare dans la partie Nord, les Avogari dans la partie Sud. Durant le 14^{ème} siècle, les communalistes s'opposent aux féodaux ce qui aboutit au partage de la Corse *en terra dei Signori* et *terra di Comune*. Le Cap Corse voit se maintenir le régime féodal de propriétés des terres qui paraît bien accepté.

Bientôt, le Cap va être la proie des incursions barbaresques, qui se feront de plus en plus nombreuses, de plus en plus pressantes au début du 16^{ème} siècle. Parallèlement, la puissance des Da Mare s'efface et Gênes intervient de plus en plus dans l'administration de la région.

Cette histoire explique la situation des villages cap corsins : ceux-ci sont toujours implantés loin de la mer dans les terres pour se protéger des invasions barbaresques. Chaque commune, divisée en plusieurs hameaux, occupe une vallée.

Dans les siècles qui suivirent, le destin de la Pointe du Cap Corse sera plus simplement agricole. Jusqu'en 1914, l'homme partait naviguer et ne revenait au pays que pour les vendanges et la cueillette des olives. Après la première Guerre Mondiale, les villages du Cap ont été désertés au profit du littoral français. Cependant, il semble maintenant qu'il y ait un nouvel élan démographique : les gens reviennent et les jeunes restent dans leur village même si leur lieu de travail est éloigné.

Dans les années 1970, Capandula a échappé au pire : un complexe touristique de cinq mille lits, avec un port de plaisance... Les difficultés de réaliser des accès et le coût de l'alimentation en eau potable furent une des causes de l'abandon du projet.

b) Le patrimoine historique du site

Depuis l'époque romaine, le Cap Corse est un lieu privilégié pour le contrôle des voies maritimes. Il a donc fait l'objet de toutes les convoitises et, au fil des siècles, il a connu diverses invasions et occupations.

On retrouve, sur l'ensemble du site, de nombreux vestiges, témoignages de ce riche passé... La Pointe du Cap Corse est la zone la plus remarquable du Cap quant à la richesse de son patrimoine culturel bâti.

Par exemple, le long du Sentier des Douaniers, on trouve de nombreuses tours génoises.

Ces tours de guet furent édifiées dans la seconde moitié du 16^{ème} siècle par les Seigneurs féodaux Da Mare, en accord avec la république de Gênes. Les garnisons renforcées qui les occupaient alertaient les populations des raids des pirates barbaresques et percevaient les taxes sur le transport maritime.

Outre les tours génoises longeant le Sentier des Douaniers, on peut voir, sur l'ensemble du site, de nombreuses autres tours, la plupart sur le littoral et quelques-unes dans les villages.

On distingue deux sortes de tours : les tours rondes et les tours carrées. Sous le contrôle de l'administration génoise, des concessions sont données pour leur construction. Leur but est double : surveiller la navigation et la côte, aider à l'embarquement des marchandises.

Les tours rondes appartenaient à la communauté et les villageois participaient financièrement à leur construction. Plus solides que les tours carrées, elles étaient plus difficiles à construire, à cause notamment de leur hauteur qui variait de 12 à 17 mètres. Lorsqu'un gardien de tour apercevait un bateau ennemi, il allumait un feu en haut de la tour afin de prévenir les villageois et de transmettre l'alerte aux tours proches.

Les riches habitants d'un village faisaient construire pour eux-mêmes des tours carrées, assurant ainsi leur protection et illustrant leur richesse. Habitées par leurs propriétaires, bien plus confortables que les rondes, ces tours servaient également de surveillance et de défense. Elles étaient le plus souvent à l'intérieur des terres.

La Pointe du Cap Corse est également riche en moulins à vent. Ceux-ci sont typiques du Nord du Cap Corse, région très ventée, et sont peu répandus dans le reste de la Corse. Ils servaient à moudre le blé de Balagne ou d'Italie. Quelques-uns dominent les sommets de collines et sont visibles depuis le Sentier.

On trouve également sur le site, dissimulée dans le maquis, une dizaine de fours à chaux. Ces constructions cylindriques servaient à la calcination des pierres à chaux et ont produit pendant des siècles le matériau irremplaçable des mortiers et enduits de maçonnerie.

✓ Commune de Rogliano

Dès le 6^{ème} siècle avant notre ère, les romains s'installent dans le Cap Corse, qu'ils désignent sous le nom de Sacrum Promontorium.

Au sommet du Monte Bughju, un oppidum a été mis à jour. Occupé un siècle avant notre ère, dominant le port-abri de Cala Francese, il permettait à ceux qui l'occupaient de surveiller le trafic maritime.

Le Sacrum Promontorium était donc un haut lieu pour les navigateurs de l'Antiquité. Un foyer y avait été installé ; il était entretenu la nuit et les bateaux pouvaient ainsi se guider...

Entre le 11^{ème} et le 13^{ème} siècle, deux chapelles furent édifiées côte à côte : la chapelle Santa-Maria et San Sisto. Au 19^{ème} siècle, ces bâtiments délabrés ont été reconstruits et réunis en un seul bâtiment à deux absides : la chapelle Santa-Maria. Aujourd'hui, cette chapelle est fermée au public et sérieusement dégradée...

À proximité de cette chapelle, on trouve la tour du même nom : la tour Santa-Maria. Plantée dans l'eau, elle fut construite en 1549 par les Génois. Elle fut bombardée en 1793 par la flotte anglaise et depuis, seule une moitié de la tour est encore debout. Cet édifice fut consolidé au début de l'année 2000.

Sur la partie du Sentier dépendant de la commune de Rogliano on trouve deux autres tours génoises : une sur les îles Finocchiarola et plus au Nord, la tour d'Agnello, juchée sur la Pointe du même nom depuis le 16^{ème} siècle, réaménagée et restaurée durant la dernière guerre.

Les 8 hameaux composant Rogliano possèdent tous leur chapelle. Cinq tours, trois châteaux en ruine, des églises, des tombeaux...sont encore là pour témoigner du riche passé de la commune.

✓ **Commune d'Ersa**

L'histoire de cette commune fut fortement influencée par la famille Matteï, dont l'un de ses membres fut l'inventeur du célèbre apéritif "Cap Corse Matteï", un vin cuit au quinquina. Cet homme utilisait un moulin, situé sur les hauteurs d'Ersa comme support publicitaire pour son apéritif ce qui lui donna son nom : le moulin Matteï. Il sera bientôt restauré par le Conservatoire du Littoral.

Les bâtisses sont rares et parsemées sur les neuf hameaux de la commune. L'une d'elle se distingue par sa grandeur, sa majesté, son architecture : l'église Saint-André de Granaggiolo. Ce couvent capucin de la première moitié du 17^{ème} siècle abrite aujourd'hui la mairie et l'école.

Les deux ports situés à l'extrémité des vallées du Granaggiolo et de l'Acqua Tignese sont Tollare et Barcaggio. Dans la marine de Tollare, on trouve une tour ronde édifée au début du 17^{ème} siècle et quelques maisons typiques à l'Ouest de la petite plage. En face du port de Barcaggio, on peut voir l'île de la Giraglia avec sa tour et son phare.

✓ **Commune de Centuri**

Les six hameaux constituant la commune réservent de belles surprises : deux châteaux construits par des familles qui ont fait fortune en Amérique, surprenant par leur style et leur proportion et le hameau de Canelle, parfaitement restauré et typique de par son architecture de pierre et ses toits en serpentinite.

2. Les activités humaines

a) Les activités agricoles

Jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle, le Cap Corse avait une vocation viticole. Sur les trois communes on comptait alors 660 ha de vignes. Mais, vers 1870, le phylloxera décimait ce vignoble en pleine production. Beaucoup de viticulteurs, alors ruinés, ont abandonné le Cap. D'autres se sont réorientés vers la production de cédrats. Mais, à cause du manque d'eau, cette culture a vite été abandonnée...

Cependant, jusqu'en 1914, l'agriculture a perduré. Ce n'était pas une agriculture de grande ampleur mais vivrière, familiale. Chaque famille possédait quelques bêtes, un potager, une oliveraie, quelques hectares de vigne et parfois même un verger.

Mais, la première guerre mondiale marque le début d'un exode rural qui ne cessera de s'amplifier et qui aura pour conséquence l'abandon des terres.

Dés la fin de la deuxième guerre mondiale, l'élevage extensif se développe. Les mises à feu pastorales n'épargneront pas cette région où les vents favorisent la propagation des incendies.

De plus, grâce à l'importation de plans de vignes américains, la viticulture a repris et s'est développée.

Aujourd'hui sur la Pointe du Cap Corse, l'agriculture se résume à deux activités principales : l'élevage extensif et la viticulture. Cette reprise de l'activité agricole a été notamment encouragée par différents organismes dont le syndicat intercommunal de Corse qui, avec l'aide de l'agent pastoral détaché de l'ODARC, a fortement misé sur la reconquête du territoire par les agriculteurs, afin notamment, de lutter contre les incendies.

Cependant, la mise en valeur agricole des terres est très différente selon les communes, Rogliano étant celle où l'agriculture est la plus développée. En effet, c'est sur cette commune que l'on trouve la plupart des vignes du Cap Corse ; deux domaines célèbres pour la qualité de leur production y sont implantés : le Clos Nicrosi et le domaine de Gioielli. C'est également sur Rogliano qu'il y a le plus d'éleveurs. Il s'agit essentiellement d'élevages bovins et/ou caprins. Sur la commune de Centuri, il n'y a aucun éleveur.

b) La pêche

Le Cap Corse, contrairement aux autres régions de la Corse, présenta très tôt une forte vocation maritime. En effet, le Cap Corse est une étroite bande de terre encerclée par la mer et où les liaisons terrestres sont difficiles à cause du relief : l'enclavement important des vallées conduit à l'isolement naturel des villages. Cette situation amena les habitants à privilégier les communications par voies maritimes. Ainsi, chaque village possédait une ou plusieurs marines qui servaient de départ aux échanges commerciaux. Le Cap Corsin était donc un navigateur, aventurier et commerçant...

La pêche reste très traditionnelle. L'activité la plus intense se fait à Centuri, petit port de pêche très pittoresque, mais néanmoins premier port de pêche du Cap Corse, où l'on pêche surtout la langouste. La pêche est le moteur économique de cette commune où l'on trouve d'ailleurs de nombreux restaurants proposant des spécialités de poissons. Autrefois port de commerce d'où partaient des denrées alimentaires, seule l'activité de pêche s'est perpétuée. Il existe deux autres ports sur la Pointe du Cap : un à Macinaggio et un à Barcaggio, mais leur activité n'est en rien comparable avec celle de Centuri, le port de Macinaggio étant essentiellement à vocation touristique.

c) Les activités cynégétiques

Sur la Pointe du Cap Corse, chaque commune possède sa propre société de chasse. Celle-ci est traditionnelle. Tous les gibiers présents en Haute-Corse sont susceptibles d'être chassés : sanglier, perdrix rouge, faisan, lapin... La chasse sur les îlots est interdite.

3. Les protections déjà en place sur le Cap Corse

L'intérêt patrimonial de cette région est reconnu depuis une vingtaine d'année. Elle a donc fait l'objet de diverses mesures de protections que nous allons vous présenter.
(cf annexe 2)

a) Le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Espaces Lacustres

✓ Son fonctionnement

Cet organisme est plus connu sous l'appellation simplifiée de "Conservatoire du Littoral" ou CEL.

La loi n°75-602 du 10 juillet 1975 crée le Conservatoire. Cet établissement public de l'État à caractère administratif a pour mission de mener, après avis des conseils municipaux intéressés, une politique foncière de sauvegarde de l'espace littoral, de respect des sites naturels et de l'équilibre écologique. Il peut intervenir dans les cantons côtiers et les communes en bordure des mers, des océans, des étangs salés ou des plans d'eau intérieurs d'une superficie égale ou supérieure à 1 000 hectares. Le Conservatoire est placé sous la tutelle du Ministre chargé de la protection de la nature.

Pour atteindre ses objectifs, le Conservatoire peut réaliser toutes les opérations foncières nécessaires : il procède aux acquisitions de terrains ou de droits immobiliers, soit par entente amiable, soit par voie d'expropriation. Le domaine propre du Conservatoire est constitué des terrains dont il est devenu propriétaire et qu'il décide de conserver afin d'assurer la sauvegarde du littoral, le respect des sites naturels et l'équilibre écologique. Dans ce sens, le Conservatoire ne peut se livrer à aucune opération de promotion immobilière en vue de la vente ou de la location de locaux ou de terrains.

L'établissement public est dirigé par un conseil d'administration comprenant trente-quatre membres. Il est composé en nombre égal de représentants de l'État et de personnes qualifiées, de représentants du Parlement et de représentants des assemblées délibérantes de collectivités locales concernées par l'activité du Conservatoire.

Le Conservatoire comprend sept conseils de rivages. Ils sont composés de conseillers régionaux et de conseillers généraux. Ils proposent des opérations d'acquisitions et ils sont consultés sur les opérations envisagées par le conseil d'administration du Conservatoire.

Le Conservatoire du Littoral est doté de fonds (dotation annuelle de l'État, en particulier) permettant l'acquisition foncière. Une fois, cette maîtrise foncière assurée, la gestion des sites est confiée aux collectivités territoriales.

✓ Les terrains

Les acquisitions du Conservatoire sur la Pointe du Cap Corse s'étendent sur 656.1 ha dont plus de 99 % sur la commune de Rogliano. Elles ont débuté en 1984 par l'achat du secteur de Capandula. Aujourd'hui de nouvelles acquisitions sont en cours sur les communes de Ersa et Centuri.

✓ La loi littoral

Cette loi prévoit la préservation des sites, des paysages et milieux remarquables, elle s'applique ici sur les trois communes littorales de la Pointe du Cap Corse. Des aménagements légers peuvent toutefois y être réalisés lorsqu'ils sont nécessaires à la gestion, la mise en valeur ou l'ouverture du site au public. La loi Littoral se superpose souvent sur des dispositifs de protections préexistants.

b) Les Espaces Naturels Sensibles du département

La politique départementale de protection des espaces naturels sensibles est définie par la loi n°85-729 du 18 Juillet 1985. L'acquisition des espaces est faite en vue de leur protection et de leur ouverture au public. Le département préfère céder son droit de préemption lorsqu'il le peut au Conservatoire du Littoral, mais il reste toutefois propriétaire, depuis 1981, d'une petite parcelle de 1.45ha à la Pointe de Centuri.

c) Les classements en "site classé " ou "site inscrit "

Les caractéristiques de ces sites sont donnés par la loi du 2 mai 1930. La protection des sites institue deux niveaux de protection dont l'utilisation est placée sous la responsabilité de la Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme (DAU) au Ministère de l'Équipement. En ce qui concerne les sites naturels, le Ministère de l'Environnement en est chargé.

Le "site classé" est une protection très forte qui donne lieu à une enquête publique, à avis de la commission départementale et supérieure des sites et à décret en Conseil d'État. Tous les travaux susceptibles de modifier ou de détruire l'état ou l'aspect des lieux sont interdits. Une autorisation de modification ou de construction peut être délivrée par le

Ministre de l'Environnement ou de l'Équipement. Les dossiers de demande de travaux sont soumis préalablement aux commissions départementales et supérieures des sites afin de préparer la décision du Ministre concerné.

Sur la Pointe du Cap, le "site classé" couvre 2 730 hectares sur les communes de Rogliano et Ersa. Il a été instauré par le décret du 7 mars 1975. Il classe cette étendue parmi les sites pittoresques.

Le "site inscrit" est une protection instituée par arrêté du Ministre compétent, après avis de la Commission départementale des sites. La DAU assure la régularité de la procédure d'inscription du site. En site inscrit, les propriétaires sont tenus de déclarer à l'avance les projets de travaux à l'Architecte des Bâtiments de France qui dispose de quatre mois pour faire connaître son avis.

Le site inscrit sur la zone étudiée couvre près de 2 000 hectares sur les communes de Rogliano, Ersa et Centuri.

d) La Réserve Naturelle

La loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature est à l'origine de plusieurs formes de protection dont la Réserve Naturelle.

La Réserve Naturelle permet de protéger des parties de territoires dont la faune, la flore, le sol, les eaux, les gisements de minéraux ou de fossiles ou le milieu naturel présentent une richesse particulière.

La Réserve Naturelle est une protection très forte créée pour une durée indéterminée par un décret du Ministre de l'Environnement. Un comité consultatif de gestion est mis en place auprès du Préfet afin d'assurer le suivi de la gestion et de veiller à l'application de la réglementation spécifique précisée dans le décret.

La Réserve Naturelle des îles Finocchiarola a été créée en 1987 par le décret n° 87/494 pour conserver un site exceptionnel de nidification du Goéland d'Audouin. Depuis 1996, les deux principales îles (Finocchiarola et Mezzana) sont propriété du Conservatoire.

Un projet d'extension de la Réserve Naturelle est en cours d'instruction sur l'îlot de Centuri et la Giraglia.

e) Les arrêtés préfectoraux de conservation des biotopes

Ces arrêtés permettent au Préfet de prendre les dispositions nécessaires pour assurer la protection des biotopes indispensables à la survie d'espèces protégées. Cette réglementation permet de garantir la protection des milieux sans toutefois pouvoir intervenir directement sur les espèces qui y vivent. La procédure est légère, elle ne nécessite pas le recours à l'enquête publique.

La Giraglia et l'îlot Capense bénéficient d'un arrêté du biotope (arrêté n°93/1584 et 94/1796). Ceux-ci ont pour effet d'interdire toute pénétration et circulation sur les îles afin d'assurer la tranquillité des espèces notamment en cas de nidification des goélands d'Audouin.

f) Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

Ces ZNIEFF sont seulement des inventaires de la faune et de la flore. Elles ont pour rôle de faire un bilan de connaissances mais elles n'ont aucune valeur juridique.

Cependant, l'inventaire met en évidence la présence d'espèces ou d'habitats protégés. Ainsi, les ZNIEFF constituent un outil d'évaluation de la qualité écologique d'un territoire, et de ce fait, elles représentent un véritable outil d'aide à la décision, en particulier dans le cadre des Plans Locaux d'Urbanisation.

g) Les conventions européennes et internationales

Différentes conventions ont été ratifiées par la France et elles ont force de loi.

✓ Natura 2000

Les États Membres doivent créer un réseau cohérent Zone Spéciale de Conservation (ZSC) dénommé "NATURA 2000". A partir de ces ZSC constituées par chaque État, la commission communautaire décidera au cours des trois ans à venir (ndlr : de 1996 à 1999) de la liste définitive des sites NATURA 2000. Les États doivent prendre les mesures réglementaires, administratives et contractuelles pour répondre aux exigences écologiques des habitats naturels des espèces.

Le but de la constitution de ce réseau est que les différents États déterminent une stratégie cohérente de conservation de la diversité biologique. La mise en place progressive de NATURA 2000 est une opportunité pour clarifier le dispositif complexe qui assure aujourd'hui la protection des espaces naturels. La volonté exprimée en matière de gestion de ce futur réseau est de préserver les habitats naturels tout en maintenant le plus possible des activités humaines si elles sont compatibles.

✓ Directive Oiseaux

La Directive européenne 79/409 du 6 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages (dite Directive Oiseaux) assure une protection de toutes les espèces d'oiseaux vivant naturellement à l'état sauvage sur le territoire concerné. Elle a pour objectif de maintenir les populations à un niveau permettant leur survie à long terme. Les secteurs concernés par cette directive européenne sont répertoriés comme Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO).

Pour la Pointe du Cap, une ZICO s'étend de Macinaggio à Capo Bianco (commune de Ersa) le long du littoral. Les îles Finocchiarola, l'île de la Giraglia et l'îlot Capense sont également concernés.

4. Les aménagements touristiques de la Pointe du Cap Corse

a) Le port de Macinaggio

Situé sur la commune de Rogliano, le port de Macinaggio occupe une position de choix à l'entrée du canal de la Corse : à 51 miles de Livourne, à 86 miles de Gênes et à 108 miles de Nice.

Il jouissait d'une position clé à l'époque de la marine marchande à voile. Aujourd'hui, à l'emplacement de l'ancien port de pêche et de commerce, on trouve un port de plaisance moderne construit en 1971. Une digue longue de 200 mètres orientée au Nord, permet de le protéger des vents et de la houle d'Est.

Ce port est le plus important des ports de plaisance du Cap Corse. Il peut accueillir des navires qui ont 3-4 mètres de tirant d'eau et long de 40 mètres. Deux mouillages forains, indiqués sur les cartes marines, sont néanmoins possibles : l'un en rade de Santa-Maria et l'autre dans la baie de Tamarone.

b) Le Sentier des Douaniers

Le Sentier des Douaniers de la Pointe du Cap Corse a été réalisé à l'initiative de la DDE. Il est ouvert en totalité depuis 1996.

Ce Sentier longe le littoral sur près de 27 kilomètres et permet de cheminer entre Macinaggio, sur la côte Est, et Centuri sur la côte Ouest, en passant par les hameaux de Barcaggio et de Tollare, situés au Nord du Cap Corse.

(cf annexe 3)

III. Méthode de travail (construction d'un modèle d'analyse)

1. Problématique

a) Reformulation de la question

Il y a bientôt 20 ans, la protection sur le site commençait avec les premiers achats du Conservatoire du Littoral. Suite à ces acquisitions, l'Association Finocchiarola a été fondée afin de les gérer. Depuis, de nombreuses actions et de nombreux aménagements ont été réalisés parallèlement à une montée en puissance de l'Association.

Aujourd'hui, en 2002, les acteurs de cette protection et de cette gestion aimeraient faire un bilan. Ils sont désireux de connaître l'avis de la population sur les actions menées, chose qui n'avait jamais été entreprise auparavant.

Plus précisément, il s'agira de savoir comment les habitants de la Pointe du Cap Corse voient leur territoire et vivent la protection de celui-ci. Dans un deuxième temps, l'Association voudrait avoir des indications économiques. Cela consistera à rencontrer des socioprofessionnels (restaurateurs, hôteliers, gérants de campings, commerçants...) afin d'estimer les retombées économiques (non chiffrées) que la protection leur apporte : ont-ils l'impression que la fréquentation touristique augmente suite à cette protection, pensent-ils que leur clientèle vient pour cela, utilisent-ils les documents de l'Association... ?

Des intervenants avaient déjà été sollicités afin de mieux appréhender le territoire : scientifiques, photographes...mais l'Association était désireuse d'avoir une approche sociologique extérieure qui viendrait compléter ces regards. Ceci expliquant notre intervention.

b) Nomenclature

Nous allons maintenant redéfinir plus précisément les mots-clés liés au sujet. Mais tout d'abord, rappelons-le :

"L'objectif de notre étude est de savoir comment les **habitants** de la **Pointe du Cap Corse perçoivent** leur **environnement** et les **actions** qui sont réalisées pour le **protéger** et le **gérer**. Un deuxième volet de l'étude serait de sonder les socioprofessionnels sur les éventuelles **retombées économiques** qu'ils retirent de cette protection. "

Les habitants

Il s'agit ici de prendre ce terme au sens large, en effet, nous verrons d'une part les habitants à l'année des trois communes, mais aussi les saisonniers parmi lesquels on distingue les Corses qui reviennent pour les week-end et/ou les vacances, et d'autre part les "continentaux " attachés au Cap (maison de vacances ...); on retrouvera notamment dans un cas comme dans l'autre des gens qui sont originaires de la Pointe du Cap et qui y reviennent régulièrement.

On s'intéressera également aux socioprofessionnels de la Pointe (artisans, agriculteurs, commerçants ...) ainsi qu'aux personnalités locales (maires, anciens, responsables ...).

La Pointe du Cap Corse

La zone d'étude correspond à celle décrite précédemment. Elle regroupe les trois communes de Rogliano, Ersa et Centuri.

Perception

"Action, faculté de saisir par le sens et par l'esprit. " Larousse, petit dictionnaire français.

Sous ce terme de perception, on entend la manière dont les gens ressentent et vivent leur environnement et la protection : les avantages apportés et les contraintes imposées. Il s'agit de connaître la place que tient leur milieu dans leur vie et l'importance qu'ils accordent à sa protection.

L'environnement

"Ensemble des éléments objectifs (qualité de l'air, bruit, etc.) et subjectifs (beauté d'un paysage, qualité d'un site, plaisir d'y vivre, etc.) constituant ensemble le cadre de vie d'un individu. " Le Grand Larousse Universel.

Cette définition correspond exactement à l'idée que nous nous faisons de l'environnement. Dans notre cas il s'agit d'étudier la Pointe du Cap Corse. Plus que partout ailleurs les aspects subjectifs y sont prépondérants et notre étude en tiendra particulièrement compte.

Protection

"Action de mettre à l'abri d'un dommage, d'un danger. " Larousse, petit dictionnaire français.

La protection a débuté avec les achats du Conservatoire du Littoral et le classement du site en zone protégée.

Gestion

Ce mot recouvre l'ensemble des actions qui a été mené par l'Association Finocchiarola en partenariat avec l'AGENC et le Conservatoire du Littoral depuis le milieu des années 80. Il englobe l'aspect réglementaire, les aménagements réalisés et la communication faite à ce sujet.

Retombées économiques

Par retombées économiques, nous entendons les bénéfices que la protection engendre pour les prestataires de services. Celles-ci sont à envisager au niveau qualitatif puisque estimer quantitativement les répercussions économiques de la protection nous aurait été pratiquement impossible. En effet, vu le temps imparti à la fois au travail de terrain et au travail d'analyse, une approche économique en tant que telle aurait été imprécise et réalisée au détriment du volet sociologique de l'étude qui nous semble être celui à privilégier.

2. Hypothèses de travail

Suite à la période de pré-enquête, sur la base de nos observations, nous avons défini un certain nombre d'hypothèses de travail. Celles-ci nous permettront d'élaborer nos guides d'entretiens et d'orienter au mieux nos recherches.

Nous insistons sur le fait que ce sont uniquement des hypothèses et qu'elles ne servent en aucun cas de conclusion.

Les premières années, la mise en place de la protection a soulevé de nombreux conflits. Différents facteurs pourraient expliquer ces réactions : les habitants ont vécu le rachat du Conservatoire du Littoral comme une dépossession. Ils ont pensé que l'accès aux sites leur serait interdit du jour au lendemain. Il y a sûrement eu un manque de communication : les gens ne connaissaient pas cet organisme en lequel ils manquaient de confiance. De plus, le fait que ce soit un établissement public français qui soit propriétaire et non un établissement local n'arrange rien au problème ; certains se sentent incompris par les continentaux qui assimileraient l'île au reste du littoral français, alors que la Corse est une région à part, avec son histoire et ses mentalités. Pour ces raisons les Corses ressentent mal la présence de continentaux à la tête des postes-clé de l'Administration. D'après eux, ceci engendre un certain malaise : ils ont l'impression d'être pris pour des incapables... Enfin, les gens n'ont peut-être pas été assez impliqués dans cette démarche. Même encore maintenant, nous supposons que pour certains habitants, la situation n'est pas claire quant à la gestion du site : qui est quoi ? Qui fait quoi ? A qui appartient quoi ? Pourquoi ?

Ceci est ressorti dans nos entretiens : les propriétaires des sites concernés par le rachat préfèrent vendre à la commune en qui ils ont confiance plutôt qu'au Conservatoire du Littoral dont ils ne comprennent pas clairement les intentions.

Une dernière chose expliquerait l'animosité qui habite certains Cap Corsins : le fait qu'une partie du site soit en zone classée impose certaines contraintes aux riverains

concernant leur habitat (impossibilité de modifier leurs habitations sans faire appel à l'Architecte des Bâtiments de France).

D'après certaines personnes rencontrées il serait nécessaire de faciliter l'accueil du public. Des aménagements sembleraient donc essentiels à réaliser : augmenter la capacité d'accueil, améliorer l'accès à certains endroits du site, installer de toilettes temporaires pour la période estivale, nettoyer des plages... Cependant, toute modification requiert l'aval des organismes responsables de la protection (Conservatoire du Littoral, DIREN...) qui sont en général défavorables à toute intervention. Ainsi on ne trouve aucunes toilettes sur toute une partie du site, l'accès à l'une des plages les plus fréquentée est difficile... Malgré tout, ces personnes comprendraient la raison de ces refus qui trouveraient leur justification dans la préservation de l'aspect sauvage du site.

Un effort de communication est réalisé depuis quelques temps notamment grâce à un bulletin d'information sur l'Association distribué gratuitement dans les boîtes à lettres. Cette initiative s'avérerait utile pour la population en manque d'informations.

La fréquentation du Sentier des Douaniers connaît une augmentation depuis son ouverture. Cependant, celle-ci n'est pas homogène : les promeneurs sont plus nombreux sur la partie Est, d'un niveau plus accessible et où la présence de plages est un atout.

Cette fréquentation engendrerait des retombées économiques. Cependant, sont-elles réparties équitablement sur les trois communes ?

Concernant les incendies qui ravageaient la Pointe du Cap Corse, leur nette diminution serait due à la politique de sensibilisation menée auprès des éleveurs et des agriculteurs et aux moyens mis en œuvre afin d'appuyer cette politique.

3. Méthodologie

a) Choix de la méthode

Étant donné que le sujet est basé principalement sur une étude des représentations, il nous a semblé judicieux de privilégier une approche par guide d'entretien. Il s'agit de faire parler les gens le plus spontanément possible sur des thèmes choisis et de les laisser s'exprimer dans leur propre langage. Afin d'aborder tous les thèmes désirés, nous sommes basés sur des entretiens semi-directifs avec guide d'entretien (cf annexe 4) : nous disposons d'une série de questions et de thèmes qu'il était indispensable d'aborder au cours de l'interview. L'ordre de ces questions était déterminé par la réactivité de l'interviewé.

Lorsque nous posons une question, la plus neutre possible, la personne interrogée y répondait librement. Nous n'intervenons uniquement pour relancer ou réorienter le discours. En aucun cas nous ne devons intervenir pour émettre un avis. Il fallait toujours éviter de rentrer dans une discussion qui aurait pu biaiser les informations recueillies.

Toutes les interviewees ont été enregistrées puis retranscrites. Par la suite, nous avons réalisé une analyse sémantique afin de dégager les thèmes les plus souvent abordés par la

personne. Outre le fond, la forme est tout aussi importante. En effet, l'étude comportementale permet de mieux appréhender la subjectivité du discours.

De plus, la méthode envisagée ne pose pas de problème pratique étant donné que la zone étudiée est limitée et la population faible. Nous sommes conscients que cette méthode a demandé beaucoup de temps. Cependant, elle nous a semblé la plus adaptée à la situation. Notre sujet étant en plus "délicat" et notre souci majeur étant la mise en confiance des personnes interrogées, un entretien nous a paru être une méthode plus humaine.

Le deuxième volet de notre étude consiste à sonder les socioprofessionnels afin d'évaluer les retombées économiques de la protection. Les données que nous avons recueillies, bien que descriptives et non quantitatives, sont donc mesurables. Nous aurions donc pu réaliser une exploitation statistique de ces informations. Notre méthodologie aurait pu ainsi se baser sur une enquête par questionnaire. Cette méthode présente l'avantage de standardiser les données, les questions étant identiques pour tous. On peut donc comparer, classer, établir des corrélations afin d'aboutir à une compréhension globale. Par contre le questionnaire ne peut se substituer totalement à l'interview mais il constitue une formule plus rapide. Cependant, l'échantillon sur lequel nous aurions travaillé aurait été inexploitable statistiquement vu sa faible taille qui n'est pas représentative...

b) Méthode d'enquête

Lors de notre pré-enquête, nous avons rencontré onze personnes sur les vingt-six recommandées par notre commanditaire. En effet, celui-ci nous avait fourni une liste de personnes qui selon lui étaient importantes à contacter pour notre étude. Cependant toutes ces personnes étaient impliquées à différents degrés dans l'Association. Pour cette raison, il nous paraissait important pour ne pas biaiser l'étude de rencontrer des personnes étrangères à l'Association.

A notre retour de pré-enquête, nous avons sélectionné un ensemble de personnes grâce à l'annuaire de Corse que nous nous étions procuré à la mairie de Rogliano. Commune par commune, nous avons choisi quelques personnes au hasard et d'autres en fonction de leur activité socioprofessionnelle (restaurateur, pêcheurs, animateur de plongée...). De plus, nous avons essayé de garder la proportionnalité entre les personnes choisies et le nombre d'habitants sur chaque commune même si cet échantillon ne peut pas être juste d'un point de vue statistique étant donné la faible population du site. De plus nous avons prévu d'interroger les personnes qui figuraient sur la liste de M. Delaugerre et que nous n'avions pu rencontrer au mois de juin.

Quelques jours avant le début de notre enquête, nous avons pris contact avec les personnes pré-sélectionnées. Nous avons réussi à obtenir quelques rendez-vous mais cette première approche n'a pas été très fructueuse, les gens n'étant pas très disponibles à cette période.

Suite à cela, une fois sur place nous avons renouvelé cette opération sans plus de succès. Parallèlement à cette prise de rendez-vous, nous nous rendions régulièrement sur les différents points stratégiques du site afin de rencontrer des habitants susceptibles de nous répondre : terrasses de bar, sorties d'écoles, rues principales, Poste... Nous nous sommes rendus compte que grâce à cette méthode nous obtenions de bons résultats de par le nombre

de gens rencontrés mais l'interview restait superficielle : le temps que les gens avaient à nous accorder était relativement faible et souvent pendant l'interview, ils continuaient leur activité (ravalement de façade, jeux de cartes, promenade en mer...).

Nous fonctionnions par binôme non-défini pour chaque interview. En effet, réaliser une interview à quatre aurait été relativement impressionnant pour l'interviewé. A chaque interview nous nous munissions d'un magnétophone et d'un guide d'entretien. Le magnétophone nous permettait de nous consacrer entièrement à l'entretien sans avoir à prendre de notes. Le guide nous donnait la trame de l'entretien et les thèmes à aborder. Cependant certaines personnes refusaient d'être enregistrées peut-être par peur que leurs dires soient diffusés. D'autres étaient gênés devant l'appareil et nous semblaient ne pas oser exprimer le fond de leurs pensées. En effet, lorsque nous arrêtions l'enregistrement, celles-ci nous demandaient parfois : "Ca va ce que j'ai répondu ?" ou alors "Ah, on va enfin pouvoir parler tranquillement !"

A la suite de chaque interview, nous faisons la retranscription de celle-ci en conservant au mieux la formulation, les hésitations et les intonations du discours ainsi que les attitudes de l'interviewé. Cette étape devait être réalisée minutieusement étant donnée son importance comme base de travail pour l'analyse. Cependant, vu l'ampleur de la tâche, nous avons fini cette étape une fois l'enquête terminée.

c) Les biais et les limites de la méthode d'enquête

Des critiques peuvent être apportées à cette méthode d'enquête. Par exemple, la représentativité de l'échantillonnage réalisé pourrait être remise en cause.

En effet, nous avons fait un pré-échantillonnage suite à notre pré-enquête et grâce aux recommandations fournies par Michel Delaugerre. Mais, une fois sur place, il s'est avéré qu'un échantillonnage pré-établi ne pouvait être respecté. Les personnes que nous avions prévues d'interviewer n'étaient pas forcément disponibles ou refusaient de nous recevoir par désintérêt ou par crainte de donner leur avis.

La façon dont nous avons mené notre étude a introduit un autre biais. Nous avons interrogé très peu de jeunes (15 - 30 ans) du fait que ceux-ci n'étaient pas disponibles. De même, nous n'avons rencontré que peu de femmes, ce que nous ne saurions expliquer...

Enfin, sur la Pointe du Cap Corse, il y a quelques grandes familles. Il nous est ainsi souvent arrivé de rencontrer les membres d'une même famille. Même si quelques membres n'avaient pas le même avis sur le sujet, nous nous demandons si cela peut biaiser notre étude... (cf annexe 5)

Par ailleurs, les conditions d'entretiens seraient également des sources de biais. Comme nous l'avons souligné auparavant, certaines personnes craignaient le fait d'être enregistrées : parler dans un magnétophone les gêne, les met mal à l'aise et les pousse parfois à avoir un discours de façade. Quelquefois, les gens nous demandaient que leurs propos ne soient pas enregistrés, ce qui ne nous permettait pas d'avoir une retranscription fidèle et bien exploitable.

De plus, parfois les habitants répondaient à nos questions tout en continuant leurs activités. On pourrait penser qu'ils étaient de ce fait moins concentrés sur le sujet...D'autres

perdent vite patience et n'espèrent qu'une chose : "que l'interview se finisse le plus vite possible". Leurs réponses deviennent alors courtes et peu explicites.

d) Méthode d'analyse

L'analyse telle que nous l'avons pensée comporte plusieurs étapes :

▪ Classement du discours en thème

Nous nous sommes répartis les différentes interviewes et chacun de notre côté, après concertation, avons classé les phrases-clés du discours dans différents thèmes abordés au cours de l'interview. Voici les thèmes que nous avons retrouvés le plus fréquemment :

- La perception de l'environnement
- La protection
- L'Association Finocchiarola
- Le Sentier des Douaniers
- L'agriculture
- Le feu
- Le tourisme
- L'information
- Les aménagements et le développement de la région
- Les retombées économiques
- Le Cap dans l'avenir

Après réflexion certains thèmes nous semblaient plus judicieux que d'autres. En effet, quelques-uns se recoupaient et d'autres ne se justifiaient pas en tant que thème à proprement dit et pouvait être englobés dans d'autres.

▪ Regroupement des interviewes par thème

Au cours de cette étape nous avons regroupé les citations, toutes personnes confondues, abordant le même thème. Dans chaque thème, nous avons classé les citations en différentes catégories ce qui a conduit à l'organisation de chaque thème.

▪ Analyse thématique et rédaction

A partir des thèmes ainsi constitués, nous avons construit notre analyse en se basant sur les citations recueillies. Quelque fois les mêmes sujets étaient traités dans des thèmes différents. Par exemple, le problème des structures d'accueil pour les touristes a été abordé dans les thèmes du tourisme, du développement et de la perception. Afin d'éviter les redondances, nous avons dû regrouper les parties concernant ce sujet. Certains thèmes initiaux ont été conservés, d'autres ont été remodelés ou intégrés dans d'autres thèmes afin de mieux répondre à la problématique.

Le problème majeur que nous avons rencontré fut la hiérarchisation et l'organisation des thèmes en suivant le fil conducteur défini auparavant. Cette analyse est le résultat de notre enquête. Il s'agit de l'aboutissement du traitement que nous avons réalisé sur les données recueillies.

Les idées principales seront regroupées dans la synthèse dont l'objectif est de permettre une prise de connaissance rapide des résultats sans devoir lire l'ensemble de l'étude.

Nous avons également réalisé un résumé. Son but est de synthétiser l'ensemble de l'étude de manière concise et précise.

DEUXIEME PARTIE ANALYSE ET RESULTATS

Suite à nos entretiens, nous avons dégagé une vision commune de la Pointe du Cap. Les habitants sont généralement conscients de la problématique liée à leur site : "préserver l'environnement et faire que cet environnement soit un élément de développement économique".

Nous avons construit notre analyse grâce aux propos recueillis. Nous avons essayé d'être les plus fidèles possible et de respecter la signification des propos. Cependant, il nous a fallu tenir compte des biais induits par notre méthode d'entretien.

Tout d'abord, il nous semble important avant de répondre à la problématique d'aborder la vision qu'ont les Cap Corsins de leur environnement. En effet, cette perception conditionne leurs positions concernant le sujet.

I. La perception de l'environnement

1. Le Cap Corse et ses habitants

Les habitants de l'île de Beauté possèdent leur propre identité : corse. Tous les interviewés nés sur l'île ont traduit cette appartenance par la citation suivante : "Je suis corse". Nous ne prendrons pas position dans la polémique de la nation corse et de son indépendance : sujet qui divise les Corses eux-mêmes.

L'ensemble de la population est donc très attaché à son île mais son appartenance se subdivise en plusieurs éléments : "Alors on est d'abord corse, et après on est de sa région, et puis après dans sa région, on est de son village, et puis dans notre village, on est du bas ou du haut du village, c'est pas pareil !" Cette schématisation nous permettra quelques fois d'expliquer pourquoi les opinions varient fortement entre deux communes ou voire à l'intérieur d'une même commune (par exemple, entre Macinaggio et Rogliano).

Il ne faut pas oublier les particularités de notre zone d'étude : le Cap Corse. "C'est un petit monde qui a toujours eu une personnalité particulière." "Les gens du Cap Corse regardent beaucoup la mer, ils ont beaucoup de rêves à travers la mer." En effet, l'histoire du Cap montre que beaucoup de Cap Corsins ont été des grands navigateurs, des capitaines au long cours ou de simples marins. Les habitants ont donc toujours eu un contact important avec la mer puisqu'ils y tiraient un revenu, en particulier, grâce à la pêche. De nombreux Cap Corsins se sont expatriés en Amérique du Sud, aux Caraïbes, à Porto Rico, etc. Pour les "voyageurs" qui sont revenus au pays, nous avons pu noter une différence de mentalité et une ouverture d'esprit souvent plus grande. On peut donc dire : "les Cap Corsins sont uniques."

Cette île a été soumise à une histoire mouvementée : de nombreuses invasions et occupations ont marqué son histoire et ont laissé des traces dans les mentalités. La principale

est une peur marquée de l'envahisseur "il y a une paranoïa ambiante qui nous laisse supposer qu'un jour on pourrait faire tout et n'importe quoi. On a toujours la crainte de l'envahisseur." Ces craintes se portent, aujourd'hui, sur les développements incontrôlés qui ont été réalisés sur le continent ou sur d'autres îles comme les Baléares, et qui ont détruit l'environnement (naturel, culturel, social). Les Cap Corsins ne veulent pas voir se répéter les mêmes erreurs chez eux ce qui est tout à fait légitime. Ce sentiment provoque toujours aux premiers abords un rejet de tous les nouveaux projets ou aménagements qui modifieraient profondément la vie des habitants.

Pourtant, "si on nous explique ce que l'on fait, on peut comprendre." Il faut donc ne pas négliger la communication lorsqu'on décide d'apporter des modifications à l'environnement du Cap. De plus, lors de la mise en place de nouvelles contraintes, il faut aussi bien informer les gens. En effet, "les Corses ont un sentiment assez libertaire : des mesures trop drastiques pourraient les froisser." Il faut faire accepter toutes les décisions parce que dans le cas contraire on va vers des affrontements. "Les Corses ne vont pas arriver à se plier parce que le Corse, de par lui-même, il ne peut pas se plier."

Le fait que les Corses soient très attachés à la préservation de leur site ne les empêche pas d'avoir une volonté de faire découvrir les richesses de leur île. "C'est même une nécessité : à partir du moment où l'on préserve un endroit, on fait tout pour le faire partager." Mais il est évident que pour faire bénéficier les touristes de ces atouts : "il faut garder nos richesses" et "il me semble qu'aujourd'hui dans la Pointe du Cap les choses ne se passent pas si mal. Il y a une préoccupation concernant la qualité et la préservation de l'environnement."

Attention, cependant, à ne pas dépasser une certaine limite : "Les Cap Corsins veulent partager leur patrimoine mais je crois qu'il y a une limite. C'est un peu l'amour de la Corse." "Les gens viennent, bravo, je suis content mais j'ai pas envie de voir défiler des personnes devant moi." On retrouve donc dans ces citations la peur de l'invasion, au sens large.

On peut rapprocher ce sentiment avec le fait que "la Corse aime la liberté. On est libre d'aller et venir. Les Corses ne ferment pas." En effet, les clôtures servent uniquement au cantonnement des animaux. Rajouter des barrières ou équivalent (ganivelles) peut donc engendrer un rejet violent de la part des habitants.

Après cette description de la Corse et du Cap Corse, nous allons voir de manière plus précise le caractère des habitants.

Les Cap Corsins disent d'eux-mêmes : "on est particulier, on est spéciaux, on est singulier." En résumé, on peut dire qu' "ils sont assez différents". Ceci demande donc à tout visiteur de s'adapter à cette façon de vivre et de penser particulière. C'est ce que nous avons essayé de faire pour bien comprendre notre sujet.

Les Cap Corsins sont "chaleureux" ce qui facilite l'accueil des gens.

2. L'attachement des habitants au Cap Corse

Nous avons donc pu rencontrer au cours de notre étude des personnes ayant chacune un parcours bien particulier :

- Il y a les gens qui sont nés au Cap Corse et qui y ont toujours vécu.

- Il y a ceux qui sont nés au Cap Corse, qui l'ont quitté à un moment donné pour diverses raisons, soit pour le continent, soit pour vivre ailleurs sur l'île, et qui sont finalement revenus.
- Enfin, nous avons interviewé des personnes qui n'étaient pas originaires de Corse et qui sont venues vivre sur la Pointe du Cap.

En fonction de leur situation, les habitants ont tenu des propos différents. Cependant, nous avons remarqué que ceux qui étaient nés sur l'île étaient les plus attachés au Cap, qu'ils y aient vécu ou non.

"C'est ma région", "c'est mes tripes". Voilà ce que nous avons souvent entendu lors de nos entretiens. Les Cap Corsins semblent en effet être très attachés à leur terre : ils sont corses tout d'abord puis du Cap Corse et enfin de la Pointe du Cap.

La Pointe, c'est chez eux : "pourquoi aller ailleurs ?". "On peut nous envoyer à l'autre bout de la terre...chez nous c'est ici quoi ! C'est le seul endroit au monde où l'on se sent vraiment chez soi." Ce sentiment est très fort et beaucoup arrivent à l'expliquer. Cet attachement viendrait du fait qu'ils sont nés ici, qu'ils y ont leurs racines, leurs attaches affectives.

Ces mots : "racines", "ancrer", "ancêtres", "attaches", "enfance" résument bien l'ensemble des propos recueillis. Le Cap, c'est toutes leurs racines : leurs familles y sont ancrées depuis des générations et ils y ont passé leur enfance, leurs vacances.

"Le fait déjà de naître ici on y est accroché. On a des racines qui nous poussent là au bout des doigts ou aux pieds. On sait qu'on est corse, on est né en Corse, on est corse, c'est chez nous." Ces gens-là sont donc très attachés à leur terre : à la Corse, au Cap Corse. Ils ne se voient pas vivre ailleurs, même à 100 kilomètres de là. Ceux qui ont quitté le Cap à un moment donné sont revenus dès qu'ils ont pu et, lorsque nous leur demandons pourquoi, leur réponse est surprenante : "c'est tout, c'est ma vie, ma passion", "j'ai besoin de la mer, du vent, des éléments, c'est de l'amour, de la passion".

Pour les moins expressifs, le Cap est avant tout un endroit dont ils ont besoin pour se ressourcer, être tranquille. En effet, un des atouts de la Pointe serait, d'après les habitants, la tranquillité. Les gens, qui sont obligés de quitter le Cap quelques temps, ont besoin d'y revenir pour se régénérer, se détendre, se ressourcer.

Ils semblent donc que les Corses aient une relation bien particulière avec leur île. Cette relation relève parfois de l'amour. Pour certains, nous avons eu l'impression que vivre ailleurs serait synonyme de malheur.

Pour les personnes qui ne sont pas nées sur le Cap Corse, les choses sont tout à fait différentes : "c'est simplement un endroit pour travailler", "il y a mieux qu'ici".

Il semblerait que ces gens soient assez indifférents à ce qui se passe sur le Cap. Ils sont là, ils y sont bien et ils ne se posent pas d'autres questions.

Il y a une autre catégorie de personnes vivant sur le Cap : les jeunes. Il semblerait que pour eux, même s'ils sont nés là, la vie est difficile. Certes nous n'en avons pas interrogés assez pour pouvoir généraliser les propos recueillis (les jeunes étant rares sur le site étudié) mais, même s'ils sont attachés au site, ils se voient sans difficulté vivre ailleurs.

3. La description du site

Quand nous avons demandé aux gens de décrire le site, les réponses ont pratiquement été identiques. C'est un espace naturel qui a su conserver son aspect originel car "il n'a pas été "sur-bétonné" même pas bétonné du tout" comme d'autres endroits qui vivent du tourisme. Le climat est rude avec beaucoup de vent et peu d'eau.

De nombreuses personnes ont noté un changement depuis la diminution du nombre de feux : "Cet arrêt des incendies a redonné son côté sauvage au coin." Tous apprécient ce changement.

Une des grandes caractéristiques du Cap est ce mélange entre mer et montagne auquel les habitants sont très attachés. "C'est le charme de cette micro-région ! "

Quelques habitants trouvent que le site n'est assez mis en valeur par rapport à ses potentialités. Ils notent tout de même une réelle amélioration depuis qu'il y a le Sentier des Douaniers. Préserver le site est très important mais ils ne pensent pas qu'une mise en valeur soit défavorable à sa protection. "Le site, il faut le préserver et le mettre en valeur. Pour l'instant, il n'est pas mis en valeur.. "

"C'est beau... c'est la nature... c'est une belle rencontre entre la mer et les collines... c'est extraordinaire... c'est de l'amour ! "

Autant de qualificatifs pour décrire ce qu'ils ressentent à la simple évocation de la Pointe du Cap. Les habitants les plus expressifs nous ont largement ouvert leur cœur sur leur perception du Cap, l'admiration qu'ils ont pour leur région. Il existe certains éléments qui reviennent très souvent comme la préservation d'un site exceptionnel ou encore la rencontre entre mer et montagne ; ce sont ces éléments en question qui sont à l'origine des sentiments les plus intenses : "Ce n'est ni stéréotypé, ni aseptisé ... et pas question de bétonner ! "

Les interviewés les plus proches de la nature trouveront même qu'au-delà de la beauté du cadre, c'est la diversité, l'aspect temporaire et parfois fugitif des paysages qui émeuvent le plus.

Une autre notion fortement développée tourne autour du paradis et du rêve : "On doit pouvoir rêver à chaque fois qu'on ouvre sa fenêtre... c'est pas beau, c'est magnifique ! "

Par ailleurs, tous nous ont répondu que ce qui plaît, et qui provoque de tels sentiments, c'est le cadre tranquille, calme et sauvage, un cadre resté authentique qui correspond tout à fait aux Cap Corsins. Ceux-ci ont donc largement l'impression d'être privilégiés à ce niveau : "on se sent bien dans ce petit coin de paradis, la vie y est douce "

4. La vie des villages

Notre zone d'étude se trouve isolée géographiquement à l'extrême Nord du Cap Corse : "Ça donne un caractère complètement excentré... à partir du moment où l'on n'a pas un point d'attraction, c'est difficile de se développer." Cette citation peut être rapprochée des plaintes de certaines personnes sur le manque d'activité sur la Pointe. S'il n'y pas plus d'occupations, les touristes passent et ne restent pas. Par conséquent, les retombées économiques sont réduites. Pourtant, "le Cap a des atouts qui lui permettraient d'attirer les gens et de développer certaines activités... mais il faut de la volonté et des moyens." Il faut donc essayer de trouver des animations qui permettraient au Cap de vivre de façon plus

dynamique et mieux répartie tout au long de l'année. En effet, "c'est joli mais seulement ici, l'hiver si vous êtes seul il y a de quoi devenir fada."

Les habitants comme les professionnels regrettent beaucoup la difficulté de vivre ici à cause du manque de services et d'infrastructures. Ce postulat peut sembler en contradiction avec la volonté de rester au calme, dans un cadre préservé. Mais tous voudraient revoir un peu plus de vie et d'animation au quotidien, ce qui est rendu difficile par les conditions ardues d'installation. Les anciens sont ainsi très contents, voire même soulagés, de constater que quelques jeunes viennent s'installer ici pour y exercer une activité. C'est le cas par exemple de certains jeunes agriculteurs et de quelques couples qui misent sur le tourisme pour monter une petite affaire (promenades, gîtes ...). De la même manière, les habitants constatent que de plus en plus de gens restent vivre au Cap et travaillent à Bastia. "Trente kilomètres, c'est rien. Il y a beaucoup de gens comme ça qui trouvent du travail à Bastia et qui font le va-et-vient."

Malgré tout, la plupart des personnes interrogées constatent un abandon des villages surtout au niveau de l'intérieur des terres. Cet exode rural n'est pas une volonté mais une fatalité. D'après les habitants, les jeunes aimeraient bien rester mais il n'y a pas beaucoup de possibilités de travail sur place. "Il faut plus d'actifs ici pour avoir plus de vie !"

L'attachement au Cap est certain pour une grande partie de la population. Cette relation singulière avec leur environnement s'exprime de manière authentique : "C'est ma région", "c'est mes tripes".

Ce sentiment engendre des craintes quant à l'avenir de la Pointe du Cap. Les résidents redoutent deux situations extrêmes : soit l'abandon du site, dû à l'exode rural, soit un développement incontrôlé se traduisant par un bétonnage intense. Afin d'éviter cette situation, les habitants pensent qu'il est nécessaire de protéger le site tout en le mettant en valeur.

5. Les problèmes liés à l'aménagement

a) Le problème du foncier

Le problème majeur semble être celui de l'indivision puisqu'il touche la quasi-totalité des maisons et même des ruines.

En effet, d'après les personnes interrogées, l'indivision et le problème foncier qu'elle entraîne sont les plus gros problèmes en Corse. Tous ont conscience qu'il est nécessaire de trouver une solution à ce problème car l'indivision bloque beaucoup de choses : "il n'y a pas d'évolution possible au niveau de l'habitation", "l'indivision c'est un frein au développement, à l'installation"...

Dans les endroits situés en site classé, où construire se révèle être une entreprise difficile à cause des contraintes administratives lourdes, pouvoir réhabiliter ces ruines serait une aubaine.

Les agriculteurs semblent être les plus gênés par cette situation. Certains exploitent des terrains qui ne leur appartiennent pas. En effet, retrouver tous les propriétaires qui se cachent derrière chaque parcelle est un vrai casse tête. Ils travaillent donc en toute illégalité et

si un jour un propriétaire décide de récupérer son terrain, tout le travail effectué sur celui-ci, tout l'investissement réalisé sera perdu.

Le seul avantage pour les agriculteurs exploitant les terrains du site protégé, c'est que le Conservatoire du Littoral les soutient. En effet, le Conservatoire libère des terrains grâce aux rachats et les loue en priorité aux agriculteurs. La seule certitude qu'ils ont c'est donc par rapport aux terrains qu'ils louent à cet organisme.

Pour eux, le foncier est donc le problème le plus important à régler.

b) L'état des routes

La route apparaît comme un des aménagements nécessaires. En effet, l'état de la chaussée est souvent fortement critiqué : "C'est anormal qu'au 21^{ème} siècle, il n'y ait pas un revêtement correct. ". Pour certaines personnes, ce facteur est en partie responsable du fait qu'il y ait moins de touristes sur la Pointe du Cap Corse que dans le reste de l'île. Par contre, d'autres reconnaissent que "la route n'est pas tellement bonne " mais ils y trouvent un avantage puisque "il y a moins de camping-cars ". En effet, ils sont en général très peu appréciés des Cap Corsins parce qu'ils font moins travailler le commerce local et qu'ils sont salissants.

c) La gestion des déchets

Ceci nous amène tout naturellement au problème des déchets. Dans un premier temps, nous traiterons du problème des décharges sauvages et des carcasses de voitures. Depuis que la Communauté des Communes a fait enlever les épaves de voitures et autres déchets encombrants, la population semble être plus sensibilisée sur ce sujet. Elle a d'autant plus apprécié cette opération que cette dernière a été entièrement prise en charge.

Mais pour que cet état se perpétue, il faut maintenant que les communes soient plus vigilantes pour ne pas avoir à recommencer l'opération tous les cinq ans. "Espérons que la sensibilisation des gens a été efficace ".

Cependant, le principal problème reste les ordures ménagères qui sont encore stockées dans des décharges à ciel ouvert. Ces dernières provoquent un sentiment d'écœurement : "J'ai mal au cœur quand je vois tous les plastiques dans les arbres. ". Les habitants se retournent rapidement contre les institutions qui ne mettent pas en place de solutions efficaces. En effet, il existe des lois qui interdisent les décharges sauvages. Mais les communes se trouvent confrontées au problème de stockage des ordures ménagères puisqu'il n'existe pas encore d'alternative. "Il y a un projet de mise en place d'un incinérateur mais cela dure depuis 4-5 ans " et la population doute de son aboutissement. Les ordures sont l'un des problèmes qui "devient ingérable pendant juillet-août " du fait de l'explosion démographique.

d) La gestion de l'eau

Une autre difficulté qui apparaît spécialement en été est le manque d'eau. "C'est un problème extraordinaire ". "Il y a des années qui sont meilleures que d'autres mais cette année c'est une catastrophe. " En effet, 2002 a été particulière puisqu'une station de dessalement d'eau de mer a dû être installée à Macinaggio.

Les causes de cette pénurie sont variées. Les principales raisons sont géographiques et naturelles : les vallées sont longues et étroites et l'absence de végétation, à cause du feu, augmentait les pertes par écoulement. Mais, aujourd'hui, grâce à la diminution du nombre de feux, les zones de forêts sont de plus en plus importantes et permettent de retenir plus d'eau par infiltration.

La conséquence majeure de ce déficit est la forte réduction des capacités d'accueil. "Si on ne peut pas donner de l'eau aux nouvelles constructions, je ne vois pas ce que les gens vont venir faire ici." Par contre, le manque d'eau a aussi été un frein à l'installation de structures hôtelières importantes puisqu'un approvisionnement constant ne pouvait pas leur être assuré.

e) Les éoliennes

Les éoliennes ne sont pas situées sur le site classé. En ce sens, leur installation est parfaitement en règle. Cependant, certains ne comprennent pas : "le site est protégé et il y a des éoliennes juste au-dessus...". Beaucoup pensent qu'elles dénaturent le site, qu'elles "gâchent le paysage".

Outre ce problème d'esthétique, les résidents, surtout les anciens, ne comprennent pas qu'avec des éoliennes à proximité, le courant soit souvent coupé sur le Cap. Cette situation leur paraît invraisemblable et surtout inadmissible.

De plus, les éoliennes auraient été installées dans la précipitation, sans concertation ni discussions avec les habitants, qui de ce fait ont mal réagi.

Tout ceci ne contribue pas à améliorer la perception des éoliennes par les Cap Corsins...

Mais, il semblerait que les gens réalisent petit à petit que les éoliennes rapportent de l'argent et qu'elles sont donc un atout incontestable pour le site. Certains relativisent : "c'est quelque chose de propre. Je préfère avoir ça qu'une centrale."

Les résidents sont donc conscients que les éoliennes fournissent de l'énergie propre et renouvelable et assurent un revenu aux communes sur lesquelles elles sont implantées.

Les habitants ne sont donc pas contre le principe des éoliennes puisque "les éoliennes sont une bonne chose. Mais on a quand même dénaturé le site. C'est la contrepartie. On ne peut pas avoir les deux choses en même temps."

Pour résumer, les Cap Corsins trouvent que les éoliennes sont une très bonne chose mais chez les autres...

Tous ces problèmes, qui ont été abordés dans nos entretiens, ne traduisent pas une critique générale des habitants. En effet, ils reconnaissent quand même la difficulté de mettre en place tous ces aménagements et le coût important qu'ils représentent.

Pour illustrer cet état d'esprit, on pourra citer : "il me semble qu'aujourd'hui dans la Pointe du Cap, les choses ne se passent pas si mal."

6. L'agriculture

Au-delà de la simple présence d'une activité rurale, l'agriculture constitue dans un certain sens un atout pour le pays puisqu'elle joue un rôle important dans la réhabilitation du paysage.

Jadis, les jardins en terrasse étaient omniprésents. Entretien, ils enjolivaient le paysage. Aujourd'hui, beaucoup ont disparu et les Cap Corsins le regrettent. Aussi existe-t-il actuellement une véritable volonté de remettre à jour ces terrasses, soit pour y refaire des cultures, soit pour leur touche originale et esthétique au sein d'un paysage typique et traditionnel. De plus, les habitants déplorent les zones de châtaigneraie et d'oliveraies, qui existaient avant et qui ont presque disparues.

Les Cap Corsins sont tout à fait favorables à ce qu'il y ait un changement : que l'on fasse revivre ces zones délaissées depuis trop longtemps.

Dans un sens, ils sont soulagés par le fait qu'il y ait des acteurs qui s'occupent du paysage, grâce à un entretien régulier. C'est une véritable mise en valeur du site, qui s'ajoute à une protection qui, à elle seule, laisserait la zone un peu trop stérile. L'agriculture est pour les habitants une bonne alternative pour redonner vie à des paysages dont ils redoutent l'abandon.

Mais la mise en place de l'agriculture nécessite ponctuellement certains aménagements. Des portillons et des barrières ont été installés et de ce fait il y a moins de bêtes errantes. Les habitants souhaitent que les choses continuent d'aller dans ce sens : il faut canaliser les effets du développement relatif de l'agriculture.

L'agriculture constitue dans la région une interface entre les différentes communautés (agriculteurs, chasseurs, promeneurs...).

L'entraide et le dialogue sont ainsi les points clés à développer pour l'épanouissement de cette activité. Par exemple, il faudrait mettre en place une véritable concertation entre chasseurs et agriculteurs, faire les choses main dans la main pour pérenniser les actions entreprises. Il existe déjà une certaine entraide entre les agriculteurs, mais ce lien n'est pas très poussé puisqu' "il n'y a pas d'esprit de travailler ensemble".

Le démaquisage constitue un point clé de l'agriculture locale. En effet, il joue un rôle important, notamment vis à vis du feu et de l'entretien du paysage. Il est également encouragé et appuyé par des actions locales ; mais les avis sont partagés sur sa mise en œuvre.

Les Cap Corsins sont d'accord pour dire que "le démaquisage constitue une bonne prévention aux risques d'incendies". Ils n'attribuent pas forcément les nombreux incendies qui ont eu lieu aux agriculteurs. Toutefois, certains admettent que depuis la mécanisation et la modernisation des méthodes agricoles, la fréquence des incendies a considérablement diminué.

Cette modernisation n'aurait pas pu se faire sans l'aide d'acteurs extérieurs ; il y a une certaine implication dans le processus : "toute la dynamique collective mise en place a fait que, incontestablement, les incendies ont régressé".

De plus, la volonté politique locale encourage les nouvelles pratiques et les aides à la mise en œuvre qui ont suivi. Les directives du Conservatoire du Littoral vont dans le même sens, et les habitants mettent en avant les actions incontournables des forestiers-sapeurs et de l'agent pastoral.

Ceci dit, même si elles restent majoritairement favorables et compréhensives, certaines positions sont plus nuancées, plus réservées, notamment pour les amoureux du maquis ou

pour les gens qui auraient fait les choses autrement, en démaquisant ici plutôt que là ou qui s'occuperaient plutôt des abords des villages.

Les habitants sont en général favorables à l'agriculture telle qu'elle est menée ici. Les paysages créés par l'agriculture comme la vigne ou les prairies sont très bien vus, et les Cap Corsins souhaitent intégrer cette activité dans le paysage économique local : "Il faut concilier l'agriculture et l'aménagement ", " Il faut faire cohabiter l'agriculture dans un site touristique", "il faut que les agriculteurs exploitent ces terrains protégés", "nous pourrions tirer profit des savoir-faire locaux en terme de charcuterie artisanale Corse." Cependant, certains ont plutôt tendance à ne voir que les aspects négatifs tels que la pollution, la dénaturation d'un site, mais ceux-ci restent largement minoritaires.

Comme toute activité, l'agriculture rencontre quelques obstacles tels que l'indivision ou des oppositions locales qui ne facilitent pas les choses. De plus, "le milieu naturel est incontestablement difficile". Les potentialités sont très disparates entre l'Est et l'Ouest, ce qui pose bien évidemment beaucoup plus de problèmes.

L'endroit aurait perdu sa vocation profondément agricole. Cependant, les Cap Corsins voient d'un bon œil la subsistance de certains éleveurs et de la viticulture qui se porte bien. De plus, les habitants adhèrent totalement à l'ambition de certains jeunes de la région qui gèrent de modestes exploitations dans le respect du site : "je suis très content de voir que l'agriculture se développe à nouveau sur Rogliano !" nous dit-on. Même si les évolutions et les améliorations sont lentes, "ça vient progressivement", et puis "ils ont des moyens modernes, ils forent, ils cherchent l'eau." Il y a donc un nouvel élan, soutenu par des organismes tels que le Conservatoire du Littoral ou encore le Conseil Général.

II. L'Association Finocchiarola

La volonté des habitants de préserver leur environnement se matérialise par l'action de l'Association *Finocchiarola pour la gestion des espaces naturels de la Pointe du Cap Corse*. Comment l'Association est-elle perçue par les habitants ? Comment ses actions sont-elles vécues ?

1. La perception de l'Association

L'Association possède une notoriété assez élevée sur la Pointe du Cap Corse puisque deux habitants sur trois la connaissent, quelque soit leur activité professionnelle ou leur lieu d'habitation sur le Cap. Cependant, il faut remarquer que l'Association n'est pas correctement définie par l'ensemble des habitants.

En effet, nous pouvons différencier trois catégories de personnes (parmi celles connaissant l'association.):

- Tout d'abord, nous distinguons les habitants qui ne connaissent l'association que de nom : ils ne connaissent ni son rôle, ni ses actions, ni son fonctionnement. Cette catégorie représente la moitié des habitants rencontrés. Nous pouvons aussi intégrer la partie de la population qui paraît bien renseignée sur l'Association mais qui, lorsqu'elle développe le sujet, donne des informations erronées sur son rôle, son but. Ce niveau regroupe principalement des habitants peu impliqués dans la vie sociale du Cap.
- A contrario, les gens qui ont des responsabilités dans la vie locale (autres Associations, vie politique...) connaissent mieux l'Association notamment grâce à ses actions (Sentier des Douaniers...).
- En dernier lieu, nous distinguons les gens qui ont une connaissance parfaite de l'Association puisqu'ils y sont liés de manière plus ou moins proche (membres, personnes ayant travaillé avec...).

La perception de l'Association est bonne puisque la majorité des habitants reconnaît son utilité et son efficacité dans la gestion du site. Toutefois, l'Association est souvent liée au développement de la Pointe du Cap. D'un côté, il lui est reproché de freiner le développement puisque les terrains sont gelés mais d'un autre côté, les attentes de préservation du lieu sont importantes.

2. Le personnel

Un autre thème abordé régulièrement lors des entretiens est le personnel de l'Association : les saisonniers et le garde-conservateur : M. Camoin.

La population est relativement critique vis-à-vis du travail des saisonniers. En effet, nous avons souvent entendu dire qu'ils sont trop nombreux et le travail qu'ils effectuent ne correspond pas aux attentes des gens à savoir le ramassage des déchets, l'information du public, une présence visible sur l'ensemble du site ce qui serait un gage de sécurité pour les randonneurs.

Ces critiques sont importantes mais on sait aussi que cette année des problèmes ont entraîné le recrutement de saisonniers peu motivés.

De plus, la présence des saisonniers et du garde-conservateur est mal perçue par les personnes de Ersà et Centuri. Ils se désolent de ne pas les voir plus souvent sur leur partie du site où pourtant le passage, également important, de randonneurs ou de plagistes et les problèmes qui y sont liés sont bien présents.

Le travail du garde-conservateur est "assez discret parce que son secteur est assez désert." Cet élément ne favorise pas une vision avantageuse de la population sur le travail de M. Camoin qui est par conséquent peu reconnu et mal aimé. Dans ce sens, son rôle de surveillance le contraint à effectuer des actions de contrôle et de répressions qui sont réalisées, aux dires d'un certain nombre d'interviewés, de manière peu aimable. Ceci concerne aussi bien les touristes que les habitants qui lui associent une image de "shériff".

Un certain nombre de personnes interrogées pense que le personnel en place sur le site n'est pas assez nombreux pour informer correctement les gens. Il y aurait une concentration des saisonniers sur la côte Est surtout vers la plage de Tamarone au détriment de la côte Ouest notamment entre Tollare et Centuri.

De plus, les gens trouvent dommage que le personnel sur le site ait plus un rôle de répression que d'information. Ils estiment que le rôle des personnes présentes est de sensibiliser les gens à la protection de la nature et non pas de les réprimander.

3. La communication

C'est à travers l'étude des différentes caractéristiques de l'information, de son impact et de sa portée que nous pouvons nous rendre compte qu'il n'existe pas un sentiment clair et précis quant à sa perception.

En effet, à l'écoute des affirmations récoltées lors de nos entretiens, il apparaît évident que les opinions restent floues : "l'information est correcte mais pas satisfaisante !"

D'un côté, une partie de la population estime que l'information est tout à fait convenable : "On est champion de l'information !". "Sur le site, je pense que l'information est bien faite puisque les gens reviennent."

D'un autre côté, les gens ne se sentent pas assez sensibilisés à la protection de leur environnement et ne se sentent pas informés de ce qu'il se passe "chez eux".

a) Information de la population

Les actions menées sont à associer à la communication de l'Association. Pour une partie importante de la population, ces actions restent inconnues, mais l'autre partie "informée" est bien au courant des actions réalisées mais uniquement une fois celles-ci accomplies. En outre, elle ne sait pas qu'elles ont été les raisons de ces aménagements et de ce fait, les actions menées sont mal comprises. Par la suite, elles sont acceptées par la force des choses. Nous avons remarqué cependant que les gens sont prêts à accepter des évolutions si on leur explique les tenants et les aboutissants de ces actions.

Les personnes interviewées nous ont semblé très demandeuses d'information. "On n'est pas bien au courant. C'est devenu tellement difficile... Et souvent les informations ne nous parviennent pas bien." Une grande partie de la population se sent très mal informée et il y a même quelques personnes qui ne connaissaient pas l'Association avant que l'on ne vienne les voir. Cependant ces mêmes personnes ont reçu le bulletin de l'Association au mois de juin mais ne l'ont pas lu ou alors l'ont simplement feuilleté par manque d'envie ou de temps. Même certains habitants s'interrogent sur cette attitude : "Est-ce que c'est un désir personnel de chacun de ne pas s'informer. Je ne sais pas. On se fout de tout et on est resté dans nos petites idées sans chercher plus loin... "

En effet, même si la population comprend l'enjeu de la protection et de l'existence de l'Association, elle ne se sent pas encore prête à s'y investir. Une prise de conscience de la population semble quand même montrer une évolution des mentalités avec une considération naissante pour l'environnement et sa protection. Toujours dans le domaine de la communication, le manque de concertation est regrettable entre les différents acteurs locaux (syndicat d'initiative, certains commerçants) et l'Association. Les deux parties semblent aspirer au même objectif d'information du public mais il ressort que chacune travaille dans son coin.

b) Information des touristes

Au niveau de l'information destinée aux touristes, quelques personnes estiment qu'elle est suffisante : "Je vois des touristes qui vont au syndicat d'initiative à Macinaggio, ils ont l'embarras du choix en brochures." Les personnes qui pensent cela ne sont généralement pas directement en contact avec les touristes, ce sont simplement des habitants de la Pointe du Cap. Par contre, pratiquement toutes les personnes interviewées, dont le métier est lié de près ou de loin au tourisme, ont souligné le manque d'information. En effet, d'après eux les vacanciers sont très demandeurs mais ils n'ont pas assez de brochures pour les satisfaire car tout est distribué en début de saison : "On est bien informé avec des petites plaquettes, des petites affiches, distribuées au niveau de la mairie, par le facteur mais surtout en début de saison parce qu'après, on est en rupture." Ce genre de phrases a été répété régulièrement, nous avons donc ressenti un important besoin de documents tout au long de la saison pour que les touristes puissent être informés correctement.

En effet, les acteurs socioprofessionnels informent volontiers leurs clients sur le site et sur la protection qui y est faite : "Je trouve important d'informer et d'intéresser les touristes." Pour cela ils utilisent le plus souvent les brochures de l'Association en complément d'informations orales. Le dépliant bleu sur la Pointe du Cap Corse rencontre un grand succès auprès des touristes. La carte postale du Sentier plairait énormément d'après eux. Par contre, certains hôteliers et commerçants ont réalisé leurs propres brochures et système d'information à partir de photos et de cartes. Nous avons également rencontré des habitants qui se sentant extrêmement impliqués dans leur site informaient directement les touristes qu'ils pouvaient rencontrer.

En plus des brochures supplémentaires, les personnes interviewées nous ont souvent fait remarquer que les panneaux d'information installés dans les villages étaient d'une part, trop peu nombreux et d'autre part, pas assez visibles. "Il faut plus de panneaux, mieux situés, plus visibles, parce que c'est pas le tout de faire des panneaux..." Elles trouveraient judicieux de multiplier le nombre de panneaux et de les placer dans des endroits stratégiques où l'on sait que les touristes vont aller comme par exemple le SPAR à Macinaggio. De la même manière, les gens pensent que ce serait intéressant de mettre des affiches dans les différents commerces et hôtels pour mieux informer les touristes sur le site, sur ce qui est possible de faire, sur ce qui est interdit et pourquoi... Beaucoup trouve que l'information n'est pas assez accessible et qu'il y a encore des efforts à fournir de ce côté-là.

Pratiquement tous sont d'accord sur le fait que la promotion du site ces dernières années a été efficace : "Il y a souvent de très belles couvertures sur la Pointe du Cap dans les médias nationaux." Toute cette publicité a permis d'attirer des touristes de manière significative car "le Sentier commence à être connu" par l'intermédiaire des guides touristiques, d'Internet, des magazines... Cependant, quelques personnes pensent qu'il y a encore des possibilités de développer l'information afin qu'elle amène plus de retombées économiques aux habitants du site.

Certains sont mécontents de cette promotion car ils estiment que les médias ne font rien pour promouvoir le site. Ces personnes nous ont dit que des reportages avaient été réalisés sur la Pointe du Cap mais qu'ils avaient été coupés au montage et n'avaient donc pas été diffusés. Cela les énerve beaucoup quand ils en parlent car ils trouvent ça très injuste.

L'Association est donc de manière générale connue et bien perçue. Son rôle étant de protéger le site, nous allons maintenant voir la protection est ressentie.

III. La protection

Comment les résidents perçoivent-ils la protection de la Pointe du Cap Corse ? Cette question a été l'une de nos préoccupations majeures. À chacun de nos entretiens ce thème a été abordé et il nous a paru essentiel de le développer afin d'essayer de répondre au mieux à la problématique de notre étude.

Pour traiter ce vaste sujet, nous avons choisi de le diviser en plusieurs thèmes :

- La protection de la Pointe du Cap Corse
- Le Conservatoire du Littoral
- Les interdictions découlant de la protection
- Les posidonies
- La protection de la mer
- Le feu

Pour chacun, nous avons analysé la connaissance et la perception qu'en ont les habitants.

1. La protection de la Pointe du Cap Corse

La protection entraîne obligatoirement des restrictions qui sont différemment perçues. Au cours de nos entretiens, nous nous sommes aperçus que les opinions sur ce sujet étaient différentes selon le lieu d'habitation. Nous avons donc choisi de séparer la population interrogée selon ce critère.

À Centuri, les habitants sont plutôt "contents de leur sort". Sans qu'ils aient été très expressifs à ce sujet, nous avons pu constater leur satisfaction pour une protection qui pourtant n'est pas encore très présente sur leur commune : seul l'îlot Capense possède un arrêté du biotope. L'extension des achats du Conservatoire du littoral sur la commune ne devrait donc pas être mal perçue par les habitants de Centuri (restrictions faites des propriétaires terriens qui pourraient être plus réticents à vendre leurs terrains).

À Ersa, la vision est totalement différente. La commune est en site classé ce qui restreint les possibilités de constructions. Les habitants sont très mécontents de cette situation. En effet, de nombreux reproches ont été énoncés contre les lourdeurs administratives et les délais exorbitants nécessaires à la moindre rénovation des maisons ou constructions. Pour cela, il est nécessaire d'obtenir l'autorisation d'un Architecte des Bâtiments de France. De ce fait, le site classé provoque chez les habitants un sentiment de "surprotection" puisque c'est une gêne au quotidien.

D'un autre côté, la protection de l'environnement, en tant que telle, est correctement perçue par la population. Elle en comprend son utilité. Pourtant comme à Centuri, elle n'est présente sur la commune que par l'arrêté du biotope de la Giraglia.

Il faut noter la situation particulière des terrains du Conservatoire situé à Barcaggio. Alors que ceux-ci se trouvent sur la commune de Rogliano, ils ont une valeur beaucoup plus importante pour les habitants d'Ersa que pour ceux de Rogliano, ceci s'explique par la proximité du site.

Sur la commune de Rogliano, nous pouvons faire une distinction entre Rogliano et Macinaggio. En effet, les terrains en préemption du Conservatoire sont adjacents à Macinaggio. Donc, pour certains, ceci aurait pour conséquences de limiter la croissance de cette marine. Mais d'autres préfèrent protéger ces zones littorales sensibles sans toutefois empêcher le développement du village qui pourrait alors se faire vers l'intérieur.

La protection est majoritairement bien acceptée. La proximité du site explique que les habitants de Macinaggio sont plus préoccupés par sa gestion. Le fait que le site soit protégé paraît être maintenant bien intégré dans les mentalités. Il n'est plus question de savoir s'ils sont pour ou contre la protection mais de savoir comment faire pour mieux gérer.

Sur Rogliano, les habitants semblent être moins concernés par la protection du site. Même si nous ne pouvons pas dire qu'ils n'y portent aucun intérêt. En effet, ils nous ont dit souhaiter voir la protection continuer et se développer.

Sur la totalité de la Pointe, nous avons pu nous rendre compte que la protection était donc bien perçue par les habitants même si le site classé ne fait pas l'unanimité.

Les habitants connaissent l'existence d'une ou plusieurs protection(s) sur la Pointe du Cap Corse mais à quel niveau se situe leur connaissance ?

Si plus des deux-tiers des interviewés savent que la Pointe du Cap est protégée, la connaissance de cette protection est limitée puisqu'ils ne peuvent définir, ni les secteurs concernés, ni les types de protection qui y sont appliqués.

Mis à part les personnes impliquées dans l'Association, les habitants sont en général mal renseignés sur cette question. La multiplicité des protections existantes associée au grand nombre d'acteurs génère cette confusion. De plus, comme les gens ne font pas bien la distinction entre les différentes protections, ils ne connaissent pas leurs règlements. Par exemple, peu d'habitants connaissent l'existence du site classé, qui pourtant est la principale contrainte pour les constructions. Les habitants de la commune d'Ersa, commune presque en totalité concernée par cette protection, se plaignent fréquemment de cette dernière. Elle empêcherait le développement économique.

Ce manque de connaissance résulterait de 2 facteurs : un manque de communication sur ce sujet et d'autre part, un manque d'intérêt.

"Ce que je ne ressens pas bien, c'est la multiplicité des intervenants. On sent que tout le monde va dans le même sens, heureusement, parce qu'il pourrait y avoir des dissensions." Cette citation traduit bien la confusion générale qui règne dans les esprits des habitants. Souvent, le rôle des différents acteurs n'est pas bien défini : le Conservatoire du Littoral, dont le but n'est que d'acheter des terrains, est souvent associé par la population à un organisme de gestion. Or, la gestion des sites acquis est déléguée à des organismes locaux : ici, l'Association Finocchiarola.

Un déficit de connaissances précises des types de protection et des acteurs est incontestable.

2. Le Conservatoire du Littoral

Le Conservatoire du Littoral, aussi connu sous le nom de Conservatoire des Espaces Littoraux et des Rivages Lacustres (CEL), semble être l'organisme qui suscite le plus d'interrogations de la part des habitants.

Au cours de nos entretiens, nous avons voulu savoir si la population connaissait le rôle, la fonction de cet organisme et comment ils les percevaient. Nous avons également cherché à savoir comment ils avaient vécu les achats du Conservatoire du Littoral sur le site et comment ils les ressentaient.

La population connaît plus ou moins le Conservatoire du Littoral.

En effet, on constate que les deux-tiers des habitants ont entendu parler de cet organisme grâce aux rachats qu'il a entrepris. Par contre, ils sont incapables de dire comment les terrains sont gérés. Ceux qui se hasardent à donner une définition mélangent allègrement le rôle du Conservatoire et celui de l'Association Finocchiarola.

Ces personnes, qui connaissant mal le Conservatoire du Littoral, pensent donc que la gestion des sites dépend de ce dernier, ce qui n'est pas le cas. En effet, le budget du Conservatoire est seulement voué à l'achat de terrains. Ceci expliquerait la confusion faite par les habitants sur les rôles respectifs du Conservatoire et de l'Association.

Mais il existe des personnes, qui par leur implication dans l'Association, connaissent bien cet organisme. Celles-ci lui reprochent de ne pas participer financièrement à la gestion de ces sites : "c'est bien beau d'acheter mais il faut gérer."

Malgré une connaissance plutôt vague du Conservatoire, sa perception est, pour la quasi-totalité des habitants, bonne.

Les personnes ayant à faire, ou ayant eu à faire, au Conservatoire du Littoral, portent en général sur celui-ci une vision positive. Ils voient que les achats effectués permettent une conservation du site, aussi bien dans le présent que dans l'avenir.

La représentation favorable que ces gens ont du Conservatoire du Littoral pourrait s'expliquer par le fait qu'ils ont été bien informés sur le rôle et la fonction de cet organisme puisqu'ils ont été en contact direct avec lui.

Le reste de la population, qui voit que le Conservatoire du Littoral contribue réellement à protéger le site par ses achats, a le même avis : "Heureusement qu'il y a le Conservatoire du Littoral, sinon je ne sais pas ce que ça aurait donné dans dix ans."

Les achats du Conservatoire ont permis d'arrêter les spéculations immobilières sur la Pointe du Cap. Le fait que toutes les constructions soient bloquées rassure les habitants : le Cap va pouvoir garder son aspect sauvage, une de ses principales caractéristiques.

Les Cap Corsins sont donc plutôt satisfaits par le Conservatoire du Littoral.

Seules quelques personnes interviewées soutiennent que le "Conservatoire du Littoral empêche de construire et d'entretenir le paysage" ce qui le rendrait "mort et désertique".

Les achats du Conservatoire sont donc, en général, bien perçus. Et, aux dires d'un grand nombre de personnes, il semblerait qu'il en soit de même pour le reste de la population : "L'acquisition des terres, ça a été bien vu."

On aurait pu craindre que les habitants se sentent dépossédés de ces terres. Mais certains affirment que les achats du Conservatoire du Littoral ne les gênent en aucun cas. Quelques habitants seraient même prêts à vendre leurs terrains au Conservatoire si on leur demandait. "Céder" leur terre leur donne l'impression de "préserver quelque chose, un atout". Cependant, il existe quand même une certaine réticence vis-à-vis du Conservatoire puisque quelques propriétaires préféreraient plutôt vendre à la Commune, auprès de laquelle ils se sentent plus proches.

De plus, depuis cette année, il existe un délégué du Conservatoire spécifique à la Corse. En effet, avant celle-ci était rattachée à la région PACA et son délégué ne venait que rarement sur l'île. L'installation du nouveau délégué sur Bastia devrait contribuer à améliorer les rapports entre les acteurs et les habitants. La population se sentira ainsi moins dirigée par des "inconnus du continent" ne venant, au mieux, qu'une fois en Corse. Le sentiment de dépossession qui pourrait exister en est ainsi diminué.

Le Conservatoire jouit donc d'une image positive malgré une connaissance plutôt aléatoire. Une information particulière sur cet organisme serait donc à envisager pour que la population soit mieux informée.

3. Les interdictions découlant de la protection

Comme tout espace naturel protégé, il existe, sur le site que nous étudions de nombreuses réglementations :

- Dans le site classé, le camping et le bivouac sont interdits.
- Sur les terrains du Conservatoire du Littoral, le camping, le bivouac, les feux, les dépôts de déchets et la circulation des véhicules à moteur sont interdits. Seuls les agriculteurs exploitant des terrains sur le site peuvent y accéder en voiture. Il existe d'ailleurs des pistes prévues à cet effet.
- Dans la Réserve Naturelle des Iles Finocchiarola, le débarquement est interdit du 1^{er} mars au 31 août ; le mouillage est interdit toute l'année dans un rayon de 200 mètres autour de l'île.
- Sur les îles de la Giraglia et de Capense, un arrêté préfectoral de biotope interdit le débarquement.

Le sentiment général des habitants par rapport à ces interdictions est variable. Beaucoup pensent que le site ne pourrait être tel qu'il est aujourd'hui sans toutes ces interdictions. Elles sont nécessaires et ils les acceptent très bien. Cependant, certains relativisent : ils sont pour la mise en place de ces interdictions mais tant que celles-ci ne bloquent pas le développement. Ils refusent la mise sous cloche du site : "on peut protéger tout en mettant en valeur". Les interdictions ne les gênent pas, mais il ne faut pas que ça devienne trop restrictif. À l'heure actuelle, celles-ci sont donc très bien perçues... Quelques habitants déplorent tout de même le manque de communication, d'informations à ce sujet : il y aurait trop d'interdits et pas assez d'explications. Ces gens-là ne sont pas contre la mise en place d'interdictions mais il faudrait que leur bien-fondé soit justifié et surtout expliqué aux Cap Corsins.

Enfin, il reste les inconditionnels qui sont tout de même peu nombreux : "Il y a des interdits que je ne tolère pas.", "Interdire c'est insupportable."... Il s'agit surtout de gens que l'on a privé de choses qu'ils avaient l'habitude de faire avant : "Quand j'étais gosse, je montais sur la Giraglia.", "Avant, on y allait en voiture.". Pour eux, interdiction est synonyme de privation, d'exclusion des désirs individuels. "Ca a été acheté pour le public et on n'a pas droit de sevrer ce public d'un certain nombre de choses."

Il leur est difficile d'accepter les changements liés à la mise en place de la protection sur le site.

Mais toutes les interdictions ne sont pas vécues de la même façon...

Par exemple, au cours de nos entretiens, le problème de l'accès aux véhicules après la plage de Tamarone, a souvent été abordé.

Avant, les véhicules, surtout des 4x4, circulaient librement sur le site, ce qui le détériorait.

Puis, un muret fut installé. Dans un premier temps, "le mur de Tamarone" ne fut pas bien accepté par la population locale et suscita beaucoup de contestations. Cependant, au fur et à mesure, les tensions se sont apaisées.

Nous pouvons aujourd'hui, quelques années après cette période conflictuelle, dresser un bilan.

La majorité des interviewés est favorable à ce que l'accès aux véhicules soit interdit : "Ce qui est très bien, c'est qu'il n'y ait plus tous ces véhicules de partout.", "Ça permet d'empêcher les gens d'aller sur la plage avec leur 4x4."

Toutes les tensions originelles semblent donc n'être qu'un souvenir ; les gens qui s'étaient opposés à la mise en place du muret semblent être satisfaits de la situation actuelle : le résultat est là et ils le voient !

Par contre, quelques habitants nous ont confiés que cette interdiction n'était pas toujours respectée. Il semblerait que des gens bénéficieraient de passe-droits : grâce à leurs relations, ils passeraient outre les interdictions et pourraient pénétrer avec leur véhicule sur le site. Malgré tous les efforts de l'Association, il semble donc que des problèmes persistent : "J'ai vu encore l'année dernière des 4x4 sur la plage de Barcaggio qui se baladaient."

Cette situation énerve les habitants qui proposent des solutions pour remédier à cette situation. Par exemple :

- Il faudrait une surveillance 24 heures sur 24 et pas seulement sur les côtes.
- Il faudrait limiter l'accès des pistes réservées aux forestiers-sapeurs parce que les 4x4 peuvent les emprunter à "des fins malhonnêtes". Ces pistes tentent les gens.

Mais il paraît inutile de renforcer la surveillance puisqu'il semblerait que le garde-conservateur lui-même laisse ou aurait laissé l'accès libre à certaines personnes...

Il paraît donc nécessaire, pour préserver l'équilibre qui règne sur le site, de remédier au plus vite à ce problème. Les gens se posent des questions et vivent ceci comme une injustice. "S'il y a une interdiction, elle devrait concerner tout le monde.", "Il ne devrait pas y avoir de

favoritisme." D'autant plus que certains regrettent l'époque où ils pouvaient accéder au site en voiture. Alors, si cette situation s'aggrave, les contestations pourraient peut-être se réveiller...

Mais quels sont ces gens qui tiennent absolument à outrepasser cet interdit ? Les chasseurs ?

Nous avons, suite à notre pré-enquête, soulevé cette question. Certaines personnes nous avaient dit que ceux-ci n'acceptaient pas l'idée de ne plus pouvoir accéder au site en voiture.

Au cours de notre enquête, afin de vérifier ces propos, nous avons interrogé quelques chasseurs. Bien sûr, nous n'en avons pas vu assez pour pouvoir généraliser les propos recueillis mais ceux que nous avons rencontrés nous ont dit la même chose : "Les chasseurs d'ici ne sont pas gênés par cette interdiction puisque le chasseur est par nature un marcheur". Pour eux, la chasse est une activité qui se pratique à pied donc, ne pas pouvoir accéder au site en voiture ne les dérange absolument pas. La seule chose qui les embête c'est "lorsqu'il faut ramener les sangliers !" Cet interdit ne les gêne donc pas mais les indispose un peu...

Pourtant, nous avons rencontré d'autres personnes, ne pratiquant pas la chasse, qui ont tenu les mêmes propos que ceux déjà entendus au cours de notre pré-enquête : "Aujourd'hui, les chasseurs ne marchent plus et donc ils admettent mal de ne pas venir en voiture.", "Les chasseurs ne trouvent pas normal de n'avoir plus accès au site en voiture. Ils trouvent normal qu'on interdise l'accès au grand public mais eux, ils devraient avoir un accès autorisé. Les agriculteurs en ont bien le droit."

Les discours entendus sont donc bien différents. Il semblerait y avoir deux catégories de chasseurs. Des chasseurs pratiquant leur activité de manière très différente et qui sont donc plus ou moins gênés par le fait que l'accès aux véhicules à partir de Tamarone soit interdit. Pourtant, ce ne sont que des suppositions, puisque nous n'avons rencontré aucun chasseur nous ayant confiés être gêné par cet interdit. Les gens qui pensent cela se trompent-ils ? Peut-être ont-ils des a priori, des préjugés qui ne sont pas fondés ? Peut-être n'avons-nous pas rencontré les "bonnes" personnes, c'est-à-dire les chasseurs qui seraient embêtés par cette interdiction...?

Vu la confusion des informations recueillies, nous ne sommes pas en mesure de conclure sur ce problème.

Nous avons également recueilli quelques réactions concernant l'interdiction du camping sauvage.

Ce sont surtout "les inconditionnels" que nous avons évoqués précédemment qui ne comprennent pas et n'acceptent pas que l'on interdise aux gens de dormir sur place : "Le droit de dormir à la belle étoile, c'est un droit extraordinaire. Ne plus pouvoir dormir à la belle étoile même si on a qu'un sac de couchage ça me révolte vous voyez ? Ça ne porte préjudice à personne et ça donne des rêves extraordinaires. Ce sont des choses...je ne comprends pas qu'on les interdise."

Ces gens sont favorables à ce que le site soit protégé, mais il ne faudrait pas que la protection entrave les libertés individuelles.

Cependant, peu nombreux sont les gens qui partagent ce point de vue et tous s'accordent à dire que le camping sauvage n'est pas une bonne chose pour la préservation du site.

Enfin, l'interdiction de débarquer sur les îles.

Pour ceux qui n'avaient pas l'habitude d'y débarquer, cette interdiction n'a posé aucun problème. Par contre, pour d'autres, cet interdit est mal perçu dans la mesure où ils ne le comprennent pas. "Pourquoi l'accès est aujourd'hui interdit alors qu'avant on y allait ?". Lorsque les gens savent pourquoi l'accès à certaines îles est interdit, ils s'interrogent : "qu'on interdise l'accès au site sous prétexte qu'il faut préserver une espèce de fourmis qui n'existe que là !".

Certaines interdictions semblent donc mieux acceptées des habitants que d'autres. On pourrait même dire qu'à chaque catégorie de personnes correspond une interdiction qui est mal perçue.

Par exemple, les chasseurs, qui accepteraient mal de ne plus accéder au site en voiture ; les habitués, qui ont mal supporté qu'on les sèvre de leurs privilèges ; les professionnels du tourisme, qui aimeraient pouvoir faire débarquer les gens sur certaines îles...

Il est difficile de contenter tout le monde et de toute façon, ce n'est pas le rôle de l'Association.

L'Association a pour rôle de tout mettre en œuvre pour que le site soit protégé le mieux possible. Mais tous les habitants sont d'accord sur le fait que ce lieu protégé ne doit pas devenir un univers clos, surprotégé.

Il faut arriver à trouver un équilibre entre protection de la nature et l'accueil du public. Créer trop d'interdits pourrait être bénéfique pour la protection mais le site serait peut-être alors boudé du public.

La situation actuelle est bien acceptée et bien vécue par la majorité. Cependant, cet équilibre est fragile : il ne faudrait pas favoriser la protection au détriment du développement humain.

4. Les posidonies

Le Cap Corse ne serait plus tout à fait le même sans les posidonies. Cette plante à fleur fait partie intégrante du paysage.

Celle-ci pousse en de vastes prairies sur les fonds marins, jusqu'à une quarantaine de mètres de profondeur. Les herbiers de posidonies jouent un rôle essentiel dans l'équilibre du milieu marin côtier. Ils servent à la fois d'abri, de lieu de reproduction et de nourriture à de nombreux animaux. Ils sont également de grands producteurs d'oxygène, des régulateurs des houles et ils contribuent à la stabilité des fonds. La présence de ces plantes est synonyme de grande qualité des eaux...

Ce sont les tempêtes d'hiver qui arrachent une partie de ces feuilles, que les courants apportent ensuite sur les plages. Des sortes de banquettes se forment. Elles constituent un matelas qui amortit les houles et protège le rivage de l'érosion marine.

Parfois, des plages entières peuvent être recouvertes de ces banquettes malodorantes et spongieuses.

Les posidonies représentent donc une richesse incontestable pour l'environnement mais les Cap Corsins ne voient pas les choses de la même façon...

Pour eux, les posidonies c'est bien, mais dans l'eau. Sur les plages, "c'est une calamité" : les laisser empêche tout développement économique.

En effet, laisser les posidonies sur les plages entraîne des conséquences plus ou moins fâcheuses.

La première, qui semble être la plus importante aux yeux des habitants, est l'effet produit sur les touristes. "Les touristes disent que c'est dégueulasse !". "C'est la faute des algues s'il n'y pas de monde. C'est énervant de savoir que les touristes ne viennent ici qu'en dernier lieu".

Il semblerait que les touristes soient mal informés sur les posidonies. La conséquence de cette mauvaise connaissance est regrettable : ils pensent que les plages sont sales et de ce fait, la vision qu'ils ont du Cap Corse est dépréciée, ce qui n'est bien sûr pas favorable au site. De plus, ils ne s'attendent visiblement pas à ce spectacle lorsqu'ils viennent au Cap Corse : "Ils disent qu'on fait de la publicité mensongère quand on met des photos de plage de sable." Les habitants, et surtout les professionnels du tourisme, vivent mal les reproches continuels qui leur sont adressés. Ils le ressentent comme une agression personnelle.

D'autant plus que les habitants eux-mêmes sont gênés par les posidonies : "c'est vrai que je ne vais pas sur les plages quand il y a des posidonies", "ce qui est gênant c'est tout ces filaments, ces dépôts, ces piquants", "Ce qui me gêne le plus c'est quand il faut rentrer dans l'eau. C'est gluant, c'est désagréable."

Laisser les cadavres de posidonies sur les plages indisposerait donc tout le monde. Les habitants sont en général au courant des bienfaits que les posidonies apportent, aussi bien pour les fonds marins que pour le rivage. Mais malgré tout, ils ne sont pas favorables à ce qu'on laisse les posidonies "pourrir" sur les plages. Ceci est très contradictoire : ils savent que les posidonies protègent les plages de l'érosion mais ils désirent qu'elles soient enlevées...

Les gens connaissent bien "leur leçon" mais ils ne semblent pas convaincus par son bien fondé : "Elles protégeraient les plages de l'érosion mais il faudrait m'expliquer comment. Ça, c'est des trucs qui me hérissent. Le Conservatoire du Littoral a dû trouver un spécialiste qui a dit ça ... Autrement dit, ça c'est des choses qui restent à prouver. Je ne vois pas comment les Posidonies peuvent protéger les plages... c'est de l'ineptie pure et simple."

Les professionnels du tourisme que nous avons rencontrés n'échappent pas à cette règle. "Au quotidien nous avons droit à la petite rengaine : votre plage est sale. Et je leur explique que ce n'est pas sale, que nous avons la chance d'avoir ça, tatata. Oui, je connais ma petite leçon." Cette citation montre bien qu'ils informent donc de leur mieux les visiteurs, qu'ils connaissent parfaitement la problématique mais cependant, ils aspirent eux aussi à des plages propres qui soient à l'image de la Corse. Ils en ont assez d'entendre dire sans arrêt que le Cap est un "endroit sale".

Les habitants souhaiteraient donc que les plages soient nettoyées, débarrassées de ces nappes "piquantes et malodorantes". Mais curieusement, beaucoup pensent qu'il est interdit d'enlever les posidonies échouées sur les plages. Or, ce n'est pas le cas ; il semble y avoir une réelle confusion dans l'esprit des habitants. Pour eux, les posidonies sont protégées et on ne doit jamais y toucher. En réalité, elles sont protégées vivantes, mais une fois sur les plages, mortes, on peut en faire ce qu'on veut. Il n'est donc pas interdit de les enlever.

Le problème, c'est que nettoyer une plage nécessite de gros moyens et coûte donc cher. De plus, parfois ces nettoyages peuvent s'avérer inutiles puisque les courants peuvent aussitôt ramener autant de posidonies... L'expérience a déjà été tentée et le résultat n'a pas été concluant, les posidonies étant aussi nombreuses le lendemain du nettoyage... Des actions de ce genre, jugées inutiles, ne sont donc que très rarement mises en œuvre.

Il semblerait nécessaire d'informer la population locale sur ce sujet ; aviser les gens, les informer que les posidonies, ces plantes et non ces algues, ne sont pas sales, qu'elles sont synonymes d'une grande qualité des eaux. Les mettre également au courant des efforts réalisés par les municipalités afin de rendre les plages plus agréables.

Il existe également une minorité de Cap Corsins qui ignorent tout des posidonies. Ceux-ci sont peu nombreux mais ils existent.

Des panneaux d'informations, situés aux départs du Sentier et sur les plages les plus fréquentés, comme Tamarone et Barcaggio, seraient donc les bienvenus.

Pour résumer, les posidonies vont dans le sens du développement de la faune marine mais pas dans le sens du développement économique du site.

5. La protection de la mer

Pour l'instant, le milieu maritime ne bénéficie d'aucune protection particulière. Seules quelques espèces marines comme les mérours, la grande cigale, la grande nacre ou la patelle géante sont protégées. Quelques espèces cependant profitent de réglementations visant à assurer leur pérennité. C'est le cas par exemple des oursins, dont le ramassage est interdit en été ou encore des langoustes, dont la pêche est réglementée.

Les pêcheurs ne sont donc pas très ennuyés par la réglementation, ce que les habitants déplorent. Le problème ce n'est pas les pêcheurs locaux mais plutôt les chalutiers qui rasant la côte et qui ratissent les fonds avec leurs immenses filets dont la taille des mailles n'est pas contrôlée. Pour les habitants, cette situation est intolérable : "Il faudrait créer des réserves, des zones de pêches protégées."

Les pêcheurs amateurs, les plongeurs, représenteraient également une menace. D'après certaines personnes interviewées, ces gens seraient très bien équipés et n'auraient aucune formation. "Ils ravagent les fonds, ils font une véritable razzia. Après, ils revendent leur pêche en Italie à des prix élevés."

Les pêcheurs de Centuri, spécialisés dans la pêche à la langouste, sont eux très embêtés par la réglementation qui régit la pêche de celle-ci. Et cette réglementation n'indispose pas seulement les pêcheurs locaux mais tout le village. En effet, les restaurants de Centuri sont connus dans toute la Corse pour la qualité des langoustes qu'ils proposent. Interdire leur pêche à partir du 1^{er} septembre est donc une catastrophe pour la profession : " Il y a de plus en plus de monde au mois de septembre et les gens veulent manger la langouste de Centuri. Maintenant, ce n'est plus possible avec la nouvelle réglementation." Alors, dès le mois de septembre, les langoustes servies aux clients ne sont plus celles tant convoitées du Cap Corse mais des langoustes surgelées de Cuba. Si certains restaurateurs sont honnêtes et préviennent les clients, d'autres nous ont avoué ne rien leur dire. "Il faudrait le dire aux clients mais ils ne vont jamais accepter. Nous, on gagne notre vie avec la langouste." D'après eux,

c'est bien de protéger cette espèce mais il faudrait avant tout penser à la survie des hommes, à la survie du village.

Quelques habitants sont cependant ravis que la pêche soit réglementée. "Sans ça, dans quelques années, il n'y aura plus de poissons à Centuri, donc plus de pêcheurs. Alors, l'avenir du Cap, sans les pêcheurs, c'est la mort du territoire."

Ce qui gêne également les habitants ce sont les plaisanciers, les bateaux qui se mettent en rade trop près des plages. "Ils sont trop nombreux, polluent le site et peuvent présenter des dangers."

Certes, des mesures ont été mises en place pour limiter la pollution occasionnée, comme l'installation de poubelles flottantes dans les sites les plus fréquentés. Cette initiative ne fait pas l'unanimité. Pour certains, "c'est grotesque, ça ne sert à rien. Un coup de vent et on retrouve tous les déchets sur la plage" Pour d'autres, "c'est une des plus belles inventions qui existe en matière de plaisance."

Le gros problème de ces bateaux "c'est qu'ils ne respectent pas la sécurité des plongeurs." D'après les habitants, il serait donc indispensable de renforcer la sécurité des baigneurs. "Mettre des bouées, des protections."

Les réglementations s'appliquant à la mer sont donc peu développées et les habitants souhaiteraient que les actions de protection du milieu maritime se mettent en place. Celles-ci semblent nécessaires ne serait ce que pour garantir la sécurité des personnes ou assurer le développement économique de la région.

6. Le feu

Il y a vingt ou trente ans, le feu paraissait être le principal fléau au Cap Corse. En effet, régulièrement des centaines voire parfois des milliers d'hectares de maquis brûlaient. Ce sujet a été relativement délicat à aborder lors de nos entretiens. Les personnes interrogées semblaient mal à l'aise. Dans cette situation, certaines ont même refusé de s'exprimer là-dessus. Bien entendu, d'autres ont exposé leur avis très librement. Il s'est révélé que ces personnes étaient très engagées dans la vie de la Pointe du Cap et connaissaient parfaitement la situation.

Le feu est perçu pratiquement par tous comme une véritable catastrophe. Il détruit la flore et la faune de manière très importante. De plus, à chaque fois il met en péril la vie de nombreux habitants et touristes. Quelques interviewés nous ont fait part de leurs expériences en nous racontant le rassemblement de tout le village sur la plage en regardant le feu progresser, les évacuations de camping.... On a pu ressentir un profond sentiment de colère vis-à-vis de ce phénomène face auquel les gens apparaissent relativement démunis de solutions. Avant, le feu était ressenti comme une fatalité. Maintenant, on remarque une certaine prise de conscience de la part de la population locale. En effet, celle-ci sait qu'il existe des moyens pour contrer ces feux.

Concernant les origines possibles de ces feux, les interviewés qui ont accepté de répondre sur ce sujet, admettent qu'une grande partie des incendies était d'origine pastorale mais "il ne faut pas non plus tout mettre sur le dos des bergers", ont tenu à nous souligner quelques personnes, beaucoup de feux sont accidentels ou dus à des malveillances. Cependant

contrairement à ce qu'on pourrait penser, ils n'en veulent absolument pas aux bergers. Ils ont tout à fait conscience qu'à l'époque il n'existait aucune alternative à l'écobuage : "Avant, ils n'avaient qu'une solution, c'était le feu." En effet, comment faire face à un maquis envahissant sans moyen ni méthode ? De la même manière, les éleveurs qui ont mis le feu auparavant n'ont pas conscience d'avoir détruit la nature. "Avant pour avoir de l'herbe, il fallait brûler le maquis."

De plus, des phénomènes aggravants s'ajoutent. Tout d'abord, le vent. Le Cap Corse est une région extrêmement ventée et lors d'un départ de feu, le vent contribue à la propagation de celui-ci parfois jusqu'à la mer. Le second phénomène est le problème de la non-occupation de l'espace. "Un terrain à l'abandon, non entretenu, où le maquis a repris ces droits, est un espace propice à la propagation de l'incendie."

Depuis quelques années, la population perçoit une nette diminution du nombre de feux qui permet au site de retrouver son aspect sauvage : "En vingt, vingt-deux ans, la région, le paysage a changé. En fait, depuis qu'il n'y a plus d'incendie je préfère comme ça. Il faut espérer que ça reste comme ça, sauvage.", nous a confié un interviewé. Certains émettent des hypothèses sur l'origine de cette diminution, d'autres ne font que constater les choses.

Les actions les plus remarquées sont celles de Madeleine Antona, l'agent pastoral, avec les éleveurs du Cap : "On va travailler avec les gens qui occupent l'espace. Et les gens qui occupent l'espace aujourd'hui dans le milieu rural corse, c'est les éleveurs. Il n'y a personne d'autre qu'eux..." Quelques personnes regrettent le manque d'installation de jeunes éleveurs qui pourraient entretenir l'espace et donc prévenir les incendies : "Je pense que s'il y avait des gens installés, plus d'endroits propres, peut-être qu'il y aurait moins de feu." Cette prise de conscience du travail de Madeleine Antona peut s'expliquer par sa proximité. Les habitants la voient depuis presque 20 ans travailler avec les éleveurs, les forestiers-sapeurs, le Conservatoire du Littoral... : "Depuis que Madeleine Antona a pris les choses en main, il y a eu une évolution positive."

En effet, une des grandes actions de préventions menées est le démaquisage. Celui-ci est effectué soit par les agriculteurs munis de l'équipement nécessaire soit par les forestiers-sapeurs qui ont joué un grand rôle sur la Pointe du Cap. "Le démaquisage mécanique est une alternative au feu, propre à la protection des domaines." Cependant une partie de la population déplore le manque d'entretien autour des villages. Certaines personnes ne se sentent pas en sécurité en cas d'incendie : "Autour des villages, il n'y a rien, pas de démaquisage. L'incendie menacera des vies."

D'autres personnes attribuent cette diminution des incendies au Conservatoire du Littoral : "Quand le Conservatoire a acheté, tout a été fait pour les agriculteurs donc ils ne mettent plus le feu. Il n'y a plus d'incendie depuis plus de vingt ans et ceci grâce au Conservatoire du Littoral." D'autres personnes sont plus sceptiques sur les actions du Conservatoire : " Ce n'est pas parce que le Conservatoire du Littoral a acheté 350 hectares qu'il va empêché subitement que ça brûle ! "

En synthèse, la population a remarqué la diminution du nombre d'incendies et est consciente des rôles majeurs qu'a joué l'agent pastoral, les forestiers-sapeurs, le Conservatoire et les éleveurs. "La politique qui a été mise en place dans la micro-région a fait qu'incontestablement au bout de plusieurs années, les incendies ont commencé à régresser."

"Avec la politique qui est faite actuellement pour encourager les bergers à faire autrement, il y a beaucoup moins de feux."

Cependant, les habitants sont conscients que le site peut-être la proie du feu à tout moment. "C'est clair que si demain le feu va à passer, il va encore tout ravager."

Même si beaucoup n'arrivent pas à l'exprimer clairement, l'idée que "la préservation doit être une dimension du développement" est récurrente dans les interviews. Pour les Cap Corsins, protection et développement sont indissociables. Il faut continuer à préserver le site mais il ne faut pas que cette protection entrave le développement de la région.

Ce que les habitants apprécient énormément c'est que la gestion du site soit confiée à des acteurs locaux, à des gens du territoire. Cela va dans le sens de leurs aspirations, dans la mesure où la protection permet de créer quelques emplois, de développer l'activité du Cap Corse.

La mise en valeur du site a été engagée il y a quelques années par la création du Sentier des Douaniers. Ce dernier semble être l'élément d'attrait principal de la Pointe du Cap.

IV. Le Sentier des Douaniers

Dans une très grande majorité, les habitants sont très satisfaits du Sentier des Douaniers. Pour eux, il s'agit d'une très belle initiative qui devrait servir d'exemple. Les mots qu'ils emploient afin de décrire cette réalisation sont souvent très forts : "c'est formidable, c'est merveilleux, c'est fabuleux..." Ce Sentier est incontestablement un atout pour le Cap : c'est une façon de valoriser un patrimoine naturel et donc de faire découvrir ou redécouvrir aux gens d'ici et aux touristes les richesses du site.

Le Sentier Des Douaniers n'est pas une unité homogène. En effet, il y a de très grandes disparités entre la partie Ouest et la partie Est sur de nombreux plans. Le relief tout d'abord : les falaises abruptes donnent au flanc Ouest un aspect hostile et sauvage. La difficulté du parcours y est donc supérieure et ceci combiné à une absence de plage rend ce côté moins attirant pour les touristes qui le délaissent au profit de la partie Est. On distinguerait donc deux secteurs : la zone de Macinaggio à Tollare, attrayante pour toutes les catégories de touristes et celle entre Tollare et Centuri, pratiquée plus spécifiquement par "les amoureux de la nature" et les randonneurs. (cf annexe 6)

Une distinction peut être faite parmi les personnes fréquentant le Sentier des Douaniers.

Les Cap Corsins et les Bastiais profitent surtout du site en hors saison afin d'éviter la chaleur caniculaire et les touristes qui prennent d'assaut le site pendant la saison estivale.

En été, les personnes fréquentant le Sentier Des Douaniers sont donc surtout des touristes. On pourrait faire une différence entre ceux qui viennent pour se balader, découvrir les différents aspects du site (naturel, culturel...) et ceux qui l'empruntent dans l'unique but d'accéder aux plages.

Concernant la fréquentation du Sentier, les Cap Corsins sont unanimes : elle augmente d'année en année. "Le Sentier est très fréquenté, même en hiver, dès qu'il fait beau", et même si la majorité des habitants est contente de cette situation, d'autres se passeraient volontiers de cette "popularité".

En effet, l'afflux conséquent de touristes contraint les Cap Corsins à ne pas emprunter le Sentier des Douaniers en été. Si certains s'en accommodent très bien, d'autres le vivent mal ; ils ont l'impression que le site ne leur appartient plus et tout ce qui fait habituellement le charme du Cap semble être annihilé du seul fait que le Sentier soit la proie des touristes. Comme si cette fréquentation, trop importante aux yeux de certains, dénaturait le site.

Les professionnels du tourisme ont tous les mêmes échos de la part des visiteurs ; ceux-ci sont très satisfaits du Sentier des Douaniers : "Les touristes reviennent tous enchantés". Par contre, ils sont plus réservés quant aux retombées économiques engendrées par celui-ci.

La plupart des personnes que nous avons interrogée au cours de notre étude avaient réalisé au moins une partie du Sentier. Par conséquent, au cours de nos entretiens, nous avons recueilli beaucoup de remarques concernant les aménagements du Sentier.

En effet, les gens pensent que ceux-ci sont peu développés et que le Sentier devrait être mieux aménagé.

✓ La première remarque concerne la piste de Tamarone

Actuellement, à partir de Macinaggio le Sentier des Douaniers est accessible de deux manières : à partir de la plage de Macinaggio, à pied, ou en empruntant la piste de Tamarone jusqu'à la plage du même nom. Cette piste en terre peut être empruntée par des véhicules jusqu'au parking de Tamarone où elle se termine.

Cette piste suscite de nombreux mécontentements de la part des habitants.

En effet, beaucoup ne comprennent pas qu'elle soit en si mauvais état. Ils trouvent ça inadmissible pour les visiteurs et pensent qu'elle devrait être arrangée : "quand on accueille les gens, on s'attend normalement à ce qu'ils soient accueillis à peu près dignement."

Ces personnes ne demandent pas à ce que la piste soit goudronnée ou bétonnée mais elles voudraient simplement que le minimum soit fait. "On veut simplement que les gens circulent en toute sécurité, en faire une route à peu près carrossable". Les aménagements demandés par les habitants sont donc tout à fait réalisables et s'inscrivent totalement dans la logique de gestion du site.

Ce qui ressort le plus dans les propos recueillis, c'est que la piste n'est pas assez sûre. Pour éviter qu'elle ne se détériore, les habitants pensent que des mesures simples pourraient être mises en place : "il faudrait simplement drainer, faire quelques aqueducs, canaliser l'eau pour faire en sorte qu'il n'y ait pas de ravinements". A ce propos, ce sont surtout les élus qui expriment leur mécontentement : "on avait des projets pour la piste mais on a jamais réussi à les valider parce que la DIREN, qui des fois a une vision un peu restrictive de la réglementation, nous en empêche".

Ce que déplorent également les résidents, c'est qu'en saison estivale, le mauvais état de la piste, associé à la forte circulation, crée énormément de poussière. Celle-ci serait néfaste pour la végétation située en bordure de piste : "laisser la piste c'est étouffer toute la végétation qui est autour parce qu'il y a tellement de voitures qui passent que toute la poussière se dépose sur les plantes et quand il ne pleut pas, la végétation elle meurt complètement, elle est étouffée. Donc qu'on ne me dise pas qu'un enrobé sur la piste de Tamarone polluerait. Au contraire, cet enrobé préserverait totalement la flore alentour. En plus, à chaque fois qu'une voiture passe, il y a un nuage de poussière qui se soulève et qui agresse les promeneurs."

L'état actuel de la piste nuirait donc à l'environnement situé à proximité et incommoderait les promeneurs, ce qui n'est évidemment pas très favorable pour l'image du site. Donc, d'après les habitants, il est nécessaire d'améliorer l'état actuel de la piste, ne serait-ce que par respect pour les visiteurs.

Mais à côté de ça, il y a des gens (environ 10 % de la population interrogée) qui pensent qu'il vaut mieux que la piste reste comme ça : "ça permet de faire une autorégulation", "ça évite l'afflux de touristes". En effet, pour ces gens-là, améliorer l'accès au site entraînerait incontestablement "une invasion". Ils considèrent que la situation actuelle est plus que convenable et qu'elle participe même à la protection du site dans le sens où il s'effectue une régulation naturelle.

Les avis sont donc partagés : si 90 % de la population pensent que laisser la piste dans un tel état n'est pas concevable, 10 % souhaitent qu'elle reste tel quel.

La majorité pense qu'une telle piste, en plus d'être néfaste pour l'environnement, serait néfaste pour la perception qu'ont les visiteurs du site. Mais, quelques-uns sont persuadés que la piste

contribue à protéger l'environnement de part la régulation qu'elle entraîne et qu'il faut donc la conserver en l'état.

Le même problème se pose pour le parking de Tamarone, situé au bout de la piste. Il ne s'agit en fait que d'une surface, sans réelles places délimitées, où les gens se garent de manière un peu anarchique, surtout lorsqu'il y a du monde. Faut-il le réaménager, l'agrandir ? Là aussi, les deux opinions se retrouvent. Certains pensent "qu'on abîme beaucoup plus l'endroit en le laissant tel quel, que si c'était réellement agencé." D'autres pensent que de laisser le parking dans son état actuel, permet de dissuader pas mal de monde et donc de réguler l'afflux.

✓ Concernant l'hébergement sur le Sentier :

"Entre Macinaggio et Centuri, il n'y a strictement rien.", "Ce qu'il manque sur le Sentier, si on veut qu'il soit traversé, c'est de l'hébergement à mi-chemin, un camping ou autre."

Certains proposent même des solutions : "il faudrait faire de petites constructions, genre refuges de montagne", "il faudrait qu'il y ait des refuges sur le Sentier afin que les gens puissent s'y abriter. Il en faudrait au moins deux entre Macinaggio et Centuri. Ce serait le minimum."

D'autres nous ont parlé du refuge de la Cala Francese : "Le refuge est déporté du chemin. Ça ne sert à rien et il y a 1 personne sur 100 qui le sait.", "le refuge, il est toujours fermé."

Pour les habitants, quelques points d'hébergement à Macinaggio et à Centuri, ce n'est pas suffisant. Il faudrait faire des efforts pour accueillir les promeneurs notamment à Barcaggio et Tollare.

✓ Les paillotes

Le problème des paillotes est d'actualité en Corse et, au cours de nos entretiens, beaucoup nous en ont parlé. Tous les résidents sont unanimes : "elles rendent service". Personne n'est pour que les buvettes soient interdites. "Elles ne dérangent personne", "c'est bien d'avoir une buvette." Les habitants considèrent que les paillotes sont nécessaires pour accueillir dignement les visiteurs. Elles font maintenant parties du paysage et personne ne s'imagine vivre sans.

Cependant beaucoup sont d'accord sur le fait qu'il est indispensable que les paillotes soient démontables afin qu'elles puissent être totalement retirées à certaines périodes de l'année. Il est également important que ces constructions s'intègrent parfaitement dans le paysage.

✓ La question du retour organisé est encore d'actualité.

Une étude avait été menée à ce sujet en 1998 et avait révélé qu'il paraissait nécessaire de mettre en place des navettes pour assurer le retour des marcheurs.

Cette année, un car faisant le tour du Cap Corse a fonctionné uniquement pendant le mois d'août, 3 fois par semaine et un bateau a organisé des navettes au départ de Macinaggio pour déposer les touristes sur la plage de Barcaggio. Il y a même un hôtel qui a mis en place une navette payante pour ses clients...

Cependant, les Cap Corsins ne sont pas satisfaits : les navettes ne sont pas assez nombreuses et le service n'est pas encore bien organisé. D'après eux, l'activité randonnée pourrait se développer de manière plus importante si le retour des randonneurs était mieux organisé.

Certains proposent de mettre en place des boucles intérieures afin d'éviter d'avoir à faire le Sentier aller-retour.

✓ Les habitants sont très demandeurs de sécurité sur le Sentier.

En effet, il n'y a pas de poste de secours ni de points d'appel en cas d'urgence et souvent, ce sont les buvettes situées sur les plages de Tamarone et de Barcaggio qui s'occupent de réaliser les soins nécessaires en cas de besoin.

Chez la plupart des interviewés, cette préoccupation est récurrente : "Ce qui serait pas mal, ce serait de mettre des bornes, pour prévenir les urgences", "A la plage de Tamarone, je pense qu'ils vont être obligés de mettre un poste de secours."

Outre le problème des postes de secours et des bornes d'appel, certains ont avancé l'idée de créer des points d'eau, associés ou non à des zones d'ombres.

Enfin, certaines personnes déplorent que le Sentier soit "par endroit un peu difficile". Beaucoup pensent qu'il faudrait aménager et améliorer certains passages délicats : "Il y en a qui font carrément demi-tour car en voyant le chemin monter, ils se disent qu'ils ne vont pas y arriver."

✓ Une autre des requêtes des habitants concerne l'information sur le Sentier.

Si beaucoup reconnaissent que les brochures, les prospectus à propos du Sentier, sont nombreux, ils déplorent qu'il n'y ait pas plus d'informations, de panneaux, sur le site en lui-même : "De beaux panneaux sur le Sentier, bien naturels, ça serait fabuleux.", "Un balisage avec de petites explications nature sur les espèces, la faune... ça serait bien..."

La demande est claire : il faudrait mettre en place des panneaux, qui seraient dans les couleurs du pays, assez discrets de façon à ce qu'ils s'intègrent bien dans le paysage, et sur lesquels, il y aurait des informations relatives aux espèces animales ou végétales susceptibles d'être rencontrées sur le site. De tels panneaux pourraient être également installés en face des sites historiques tels que la chapelle et la tour Santa-Maria, la tour d'Agnello... afin de donner quelques éléments sur l'histoire du site. Ces panneaux devraient être traduits en plusieurs langues, être plus compréhensibles et attrayants. Les habitants estiment que le Sentier seul n'est pas suffisant pour être réellement satisfaisant. Il est nécessaire de parler du site, de son histoire et de ses habitants pour que les touristes ressentent réellement l'ambiance de la Pointe du Cap Corse.

De plus, beaucoup pensent qu'il est plus que nécessaire de mettre des panneaux concernant les posidonies : "Il faudrait qu'il y ait une information, expliquer ce que sont les algues, pourquoi elles sont là, justement, que les fonds sont limpides, qu'ils ne sont pas pollués." De tels panneaux permettraient aux gens fréquentant le Sentier des Douaniers de savoir pourquoi il y a des herbes sur la plage et que celles-ci ne sont pas le signe d'une pollution, au contraire.

Tous ces aménagements permettraient, d'après les Cap Corsins, de rendre le Sentier plus attractif, plus interactif. Certains imaginent déjà que les institutrices pourraient faire des circuits afin de faire découvrir aux élèves, aux jeunes Cap Corsins, les richesses de leur environnement, choses que souvent ils ignorent... Quelques habitants souhaiteraient même que l'Association organise des sorties, aussi bien pour eux que pour les touristes.

- ✓ Pour les habitants, il est également important de revoir et d'améliorer le balisage.

En effet, ils sont assez mécontents. Nombreux sont ceux qui nous ont dit : "Il faudrait que ce soit mieux balisé.", "La signalétique elle est nulle.", "Il faudrait plus de balisage sur le Sentier des Douaniers."...

Les principaux endroits concernés sont Macinaggio et Centuri, les deux extrémités du Sentier : "A Macinaggio, les gens sont perdus, ils ne savent pas où aller.", "Tout le monde demande par où il faut le prendre.", "L'itinéraire n'est pas indiqué."

La secrétaire du syndicat d'initiative nous a confirmé ces dires : beaucoup de gens ayant l'intention de réaliser le Sentier des Douaniers, viennent au syndicat d'initiative, afin de demander où est le départ.

- ✓ De plus, les Cap Corsins souhaiteraient voir réhabiliter les nombreux monuments présents sur le Sentier.

En effet, la préservation du patrimoine leur tient à cœur. Beaucoup nous ont parlé de la chapelle Sainte-Marie. Ce sujet est même récurrent, surtout pour les habitants de la commune de Rogliano. Ceux-ci déplorent que la chapelle "tombe en miette". "S'ils pouvaient remettre en état la chapelle Sainte-Marie"... Lors de nos entretiens, nous avons eu l'impression que ce problème les révoltait. Le fait qu'on laisse leur patrimoine se dégrader sans rien faire les met en colère : "C'est un lègue historique et ancien qu'il est important de préserver !"

Bien sûr ils voient que la tour Sainte-Marie a été restaurée mais "elle a été mal restaurée". "Mettre les belles pierres en haut, en tape à l'œil, et puis, dans les fonds de la tour, la mer elle a fait des trous ! C'est là qu'il faut consolider." La réhabilitation de la tour ne satisfait donc pas du tout les habitants.

Malgré tout, ils souhaitent quand même que l'Association restaure les nombreux monuments : "L'Association nous a promis de restaurer les chapelles, partout, même perdues dans le maquis.", "Il faut réhabiliter le moulin Matteî et ça viendra, avec du temps."

La demande concernant la réhabilitation du patrimoine, sa mise en valeur est donc très forte et les habitants attendent beaucoup de l'Association. Préserver le patrimoine est important, d'une part pour la satisfaction personnelle des habitants, d'autre part pour l'attrait du site : "C'est une bonne idée de vouloir restaurer les monuments, ça permet d'attirer les touristes."

Cependant, les habitants regrettent de ne pas être plus informés. Ils savent que l'Association a pour projet de restaurer certains sites mais ils ne savent pas lesquels, ni quand les travaux auront lieu.

- ✓ Enfin, la dernière demande que nous avons identifiée quant aux aménagements du Sentier des Douaniers concerne la propreté.

Sur ce point, toutes les personnes interrogées, sans exception, déplorent le manque de poubelles et de sanitaires sur le site.

Concernant les poubelles, certes elles manquent mais il faut relativiser : les habitants se sont rendus compte que les gens qui empruntaient le Sentier des Douaniers étaient en général des amoureux de la nature et donc ne jetaient pas leurs saletés n'importe où : "Les gens qui font le Sentier sont respectueux de la nature", "les gens qui le fréquentent le respectent."

Mais, comme partout il y a des "touristes pollueurs", qui n'ont aucun scrupule à abandonner leurs déchets sur le bord du Sentier. L'installation de poubelles, d'après les habitants pourrait donc être une nécessité. Il suffirait d'en mettre quelques-unes aux endroits stratégiques, le long du Sentier mais aussi sur les plages qui en haute saison ne seraient pas très propres.

Quant aux sanitaires, ils ne sont pas nécessaires, ils sont indispensables ! "À cause du manque de toilettes publiques, le site est sale, surtout en fin de saison touristique.", "Cela détériore plus le site de ne pas installer de sanitaires." Certains restaurateurs en ont assez de voir que les touristes ne viennent chez eux que pour leurs toilettes : "ils ne consomment même pas".

Pour résumer, les habitants souhaiteraient voir privilégier les aménagements culturels. Ils aimeraient trouver des panneaux de signalisation, des panneaux éducatifs, des balises de circuits... Ils voudraient également voir se développer les aménagements fonctionnels : gîtes d'étapes, navettes (terrestres et maritimes), aires de repos, poubelles, toilettes publiques... Les attentes des Cap Corsins sont donc très paradoxales : d'un côté ils voudraient que la Pointe du Cap Corse conserve son aspect sauvage, authentique mais de l'autre, ils demandent plus d'aménagements.

Donc, même si les responsables de la gestion du site ne semblent pas favorables à la mise en place de certains aménagements, il paraît nécessaire de trouver un système d'information suffisamment présent pour satisfaire les attentes des habitants en matière de signalisation et d'explications, tout en étant suffisamment discret afin de préserver l'aspect sauvage du site. D'ailleurs, de nombreux Cap Corsins aspirent à une harmonie entre la préservation naturelle, la protection et l'aménagement et beaucoup sont conscients qu'il est difficile de concilier protection et accueil.

La nature en laquelle les Cap Corsins aspirent consiste donc en une nature pensée pour l'équilibre humain, qui ne doit pas l'entraver.

V. Le tourisme sur la Pointe du Cap

Le tourisme constitue bien évidemment une activité incontournable sur la Pointe du Cap, activité que nous pouvons analyser en détail afin de voir dans quelle mesure elle intervient dans la vie locale, comment elle est perçue ou encore quels sont les éléments de l'environnement qui la favorisent.

1. Eléments d'attraits pour les touristes

Il existe sur la Pointe du Cap de nombreux atouts, naturels ou non, contribuant à favoriser le tourisme. C'est dans un site particulier et atypique que les touristes "continentaux", étrangers ou corses viennent chercher un bol d'air, découvrir la nature et se reposer.

a) Le Sentier des Douaniers

Très connu et très prisé par tous, le Sentier des Douaniers constitue le point essentiel du site, l'élément d'attrait primordial pour une micro-région qui compte principalement sur le tourisme dit "*Nature*" pour se développer.

"Les gens viennent ici pour se promener sur le Sentier des Douaniers."

"Le Sentier des Douaniers, c'est un grand succès."

C'est notamment l'Association du Sentier et du domaine protégé qui fait le succès de l'endroit.

"Le Sentier des Douaniers avec le domaine protégé, c'est un atout pour la Pointe du Cap... Les gens aiment marcher dans ce cadre."

Ceci-dit, ce succès est parfois ressenti avec un peu d'amertume, il serait ainsi à l'origine d'une fréquentation trop importante.

Les locaux ne constatent pas systématiquement une réelle évolution du tourisme en terme de fréquentation générale (point que nous développerons plus tard), par contre, la fréquentation même du Sentier semble être en nette progression d'année en année, de saison en saison.

Le succès du Sentier ne doit tout de même pas occulter une autre réalité concernant l'aspect économique : d'après les personnes interviewées, les marcheurs qui fréquentent le Sentier viennent notamment pour découvrir la nature, c'est véritablement du tourisme vert, du tourisme croissant, mais certainement pas un tourisme dépensier, économiquement profitable.

b) La beauté de la Pointe du Cap

Il est indéniable que la réputation de la région, construite autour de sa beauté, de sa préservation et de son côté sauvage, est à l'origine d'une notoriété grandissante. "L'endroit n'est pas dénaturé mais sauvage et tranquille.", "Les gens sont émerveillés... ils reviennent toujours."

Les achats du Conservatoire du Littoral sont alors perçus comme l'une des sources à l'origine de cet aspect sauvage préservé. "Les touristes viennent pour ça, ils viennent parce que c'est sauvage, parce que c'est gardé dans cet état... notamment par les achats du Conservatoire."

c) La nature : Faune et Flore

Ce qui semble caractériser le mieux le site de la Pointe du Cap, c'est son environnement naturel sauvage et encore préservé. Les touristes viennent donc rechercher cette nature, la protection étant de surcroît un élément attractif apprécié. En effet, ils peuvent observer de nombreuses espèces animales et végétales telles que les Goélands d'Audouin, les Balbuzards... "Il y a des hérons, toutes sortes d'oiseaux, c'est vrai que c'est un attrait..." La population interrogée expliquerait cet engouement pour la nature notamment par le fait que les endroits préservés deviennent de plus en plus rares. Les touristes viendraient ainsi rechercher ce qu'ils ont perdu chez eux. Les habitants dans leur majorité sont heureux de partager cette richesse naturelle avec les touristes : "C'est quelque chose de vivant, ce n'est pas un musée non visitable."

d) La montagne et la mer : un duo gagnant

"Les gens peuvent marcher en montagne et se baigner en mer." Parmi les atouts dont dispose la région, celui-ci nous a souvent été cité. Les habitants estiment que c'est une des grandes particularités du Cap Corse qui contribue largement à attirer les touristes. En effet, le site propose une double activité entre la mer et la montagne qui permet de toucher plusieurs styles de touristes : les randonneurs, les plagistes, les naturalistes...

e) Le patrimoine

Les Cap Corsins sont conscients de la richesse de leur patrimoine historique et pensent indéniablement que c'est quelque chose à préserver, parfois à restaurer, et de surcroît à exploiter. "Nous devons tirer partie du passé : nous possédons ici un lègue ancien et important qui est à préserver (les tours, la fameuse chapelle Ste Marie, ou encore la conception des villages), et même à partager", "il faut faire profiter les gens de nos richesses".

f) La mer

Les nombreux aspects liés à la mer constituent autant d'atouts que la micro-région est à même d'exploiter pour son tourisme.

✓ La plage

Le site n'est certes pas réputé pour ses plages de sable blanc, car elles sont effectivement peu nombreuses et souvent difficilement accessibles : "Le plagiste ira plutôt dans le Sud de la Corse..." Parfois même, les hôteliers perdent des clients à cause des plages trop éloignées ou simplement envahies de posidonies. Ceci dit, le site connaît actuellement un

regain d'intérêt pour ses quelques plages de qualité : "En ce moment, il y a de plus en plus de personnes qui viennent pour la plage", "les gens qui se baignent ont soif de mer propre !". Les touristes semblent plus motivés aujourd'hui pour faire des efforts et accéder ainsi à des plages de rêves comme celle de Sainte-Marie : "Se baigner à Sainte-Marie, c'est la cerise sur le gâteau pour un touriste qui a déjà marché plus d'une heure."

Toutefois, ce nouveau tourisme "plage" est parfois moins bien perçu que le tourisme purement "nature".

✓ La plaisance

Cet élément semble être un véritable "plus" en terme de fréquentation : "Il y a deux points importants ici, Macinaggio et Centuri, mais Macinaggio est plus fréquenté puisqu'à Centuri il n'y a pas de port de plaisance."

✓ Les ports typiques

Ici, il s'agit en l'occurrence essentiellement de Centuri : "Nous, on est un peu privilégié, on a un site qui est un peu spécial, qui attire le tourisme. Les clients ils viennent voir le port, les pêcheurs. Elle est tellement jolie cette marine... si on arrivait à la rendre propre !"

En effet, l'état de propreté même de la marine est remis en cause. D'après certains habitants, les touristes ne viendraient pas à Centuri cause du port : "ça stagne et ça sent mauvais, surtout aux mois de juillet-août." D'autres comparent même parfois le port à une fosse sceptique. Nous avons rencontré un certain nombre d'acteurs socioprofessionnels qui sont prêts à investir pour éviter de polluer la marine à laquelle ils tiennent tant. On peut donc ressentir une volonté d'agir pour régler ce problème au plus vite.

✓ Les produits de la mer

C'est une des grandes spécialités de Centuri. En effet, "la clientèle qui vient chez nous, elle a soif du large, du port, de l'ambiance des pêcheurs, de poissons et de crustacés et de tout ce qui tourne autour de ça.", "les touristes viennent pour déguster des produits de la mer parce que ça a une réputation donc vous pouvez manger une bouillabaisse, du bon poisson, des langoustes tous les jours." En ce qui concerne les langoustes, le grand atout de Centuri, la réglementation de la pêche n'est pas sans poser de problèmes. Le mois de septembre devient une période de plus en plus touristique et les restaurateurs se voient dans l'incapacité de satisfaire leurs clients.

g) Le calme

"Les touristes viennent pour récupérer un peu, c'est des gens qui ont des vies actives. Ils viennent pour se ressourcer, pour le repos surtout.", voici une des grandes explications du développement du tourisme au Cap Corse. Tous les habitants ont mis en avant la qualité de vie que l'on pouvait trouver à la Pointe. Les touristes viennent rechercher un endroit paisible où ils pourront "se ressourcer". D'après les personnes interrogées ils habitent des grandes agglomérations comme Paris, Marseille et Lyon et viennent éliminer le stress qu'ils ont pu accumuler tout au long de l'année. Certains habitants nous ont même dit : "Ils viennent rechercher le calme, je ne vois pas ce que l'on peut trouver d'autre ici. "Les Cap Corsins sont

conscients de la qualité de vie que l'on peut trouver ici et tienne à la conserver. "Le calme est un atout considérable pour les habitants et pour les touristes. Il faut le préserver."

h) Éléments négatifs

Le seul grand défaut du site serait les posidonies et le manque de plages. Les gens qui viennent en vacances avec des enfants recherchent de jolies plages qui soient proches des villages. Celles que comptent la Pointe du Cap Corse ne sont accessibles qu'à condition d'emprunter le Sentier des Douaniers ce qui n'est pas évident avec de jeunes enfants. De plus, d'après les habitants, la présence de posidonies n'est pas très agréable quand on se baigne. "Ici, on n'a pas de plage. Ici, on n'a que des rochers et des algues qui ne sont pas très propres. Moi, ça ne me dérange pas mais pour les touristes peut-être que c'est un peu gênant."

i) Autres

On ne s'accorde pas toujours à dire que les éléments naturels qui font la richesse de la Pointe du Cap sont à l'origine de son succès ; d'après certains professionnels du tourisme, on viendrait certes pour le cadre et le soleil, mais aussi pour les Corses, et même le nationalisme. On recherche ici un cachet sauvegardé et "aventurier" lié aux Corses eux-même et à leur mentalité. Toujours selon les professionnels du tourisme, une autre explication de l'attrait réside simplement dans leur démarche commerciale (contrats avec les agences, accords avec les chauffeurs de car...) sans laquelle il ne leur serait pas possible de remplir leur hôtel : "La protection est un plus mais c'est tout."

2. Le développement du tourisme

Le développement du tourisme est ressenti très différemment selon les personnes interrogées. D'une manière générale, il est vrai que l'on est plus ou moins concerné et touché en fonction des éventuels intérêts dans le développement touristique. Il est dans tous les cas utile de s'intéresser d'une part aux causes du développement relatif, et d'autre part à la situation actuelle et aux perspectives attendues ou redoutées.

a) Les causes

Quand les personnes interviewées admettent qu'il y a effectivement un développement du tourisme, elles avancent toujours leur propre explication. Selon les socioprofessionnels, il y a plusieurs facteurs qui entrent en jeu : les conditions naturelles (soleil, beauté du site), les activités en vogue comme la randonnée, les mentalités locales (savoir-faire touristique, courage et persévérance dans le travail), les aménagements (le Sentier des Douaniers), ou tout simplement la conjoncture "Depuis trois ans, la fréquentation est en augmentation partout, pas seulement sur la Pointe du Cap".

b) L'activité engendrée (fréquentation ...)

D'après ces mêmes socioprofessionnels, on observe régulièrement depuis quelques années une croissance significative de la fréquentation, et en importance, et en durée. La saison semble indéniablement s'allonger : elle dure plus longtemps avec certes une intensité irrégulière, de mars-avril à octobre, et on remarque même une nouvelle fréquentation hors-saison avec un tourisme principalement corse et plus particulièrement bastiais qui viendrait profiter de la Pointe du Cap aux moments les plus tranquilles, sans toutefois engendrer une activité importante. Il se dégage également un autre phénomène lié à ce changement : les touristes viennent plus nombreux, mais beaucoup moins longtemps.

"La saison estivale se raccourcit et s'élargit en même temps. C'est à dire que les gens viennent quinze jours au lieu d'un mois. Mais il y a plus de monde en avant et en après saison, et c'est des périodes plus courtes."

On remarquera tout de même que certains professionnels du tourisme ne notent pas de développement flagrant, ceux-ci sont généralement déçus par leur situation, ils espéraient en venant ici que la région connaisse un essor plus prononcé, comme à Saint-Florent par exemple. D'autres, tout simplement ne notent pas de changement ni pour leur propre activité, ni pour la fréquentation locale, c'est aussi généralement le cas des gens qui ne s'intéressent pas au tourisme.

En tout cas, tout le monde s'accorde à dire qu'il n'y a pas de tourisme de masse, même si les plus amoureux de l'endroit, pour sa beauté et sa tranquillité, semblent éprouver un sentiment d'"envahissement".

Un autre aspect fortement remarqué réside dans la différence d'activité selon les zones envisagées : une fréquentation plus prononcée à l'est, une activité économique plus développée du côté de Centuri qui mise sur sa notoriété dans la restauration, ou encore un sentiment très mitigé au Nord sur Ersa puisque les uns déplorent le manque d'activité, les autres ne veulent pas entendre parler de la moindre perturbation dans leur mode de vie et leur tranquillité, et les derniers se plaignent de la situation vis à vis des aménagements (protection, Conservatoire du Littoral, Sentier des Douaniers).

c) L'état actuel

✓ Situation

Sur la Pointe du Cap, tout le monde sait très bien que la région n'est pas très développée touristiquement. Ceci dit, toutes les personnes interrogées ont aussi conscience de la beauté et de la notoriété induite de leur site. A ces constats simples vient s'en greffer un autre moins évident, c'est celui du déséquilibre Est/Ouest.

✓ Le déséquilibre

Le premier postulat que nous avons nous-même pu remarquer, appuyés par les témoignages de tout le monde, concerne la fréquentation du Sentier des Douaniers. Il est apparemment beaucoup plus emprunté sur le tronçon Barcaggio-Macinaggio, ce qui semble corroborer d'emblée l'hypothèse selon laquelle il y aurait plus de touristes à l'Est qu'à l'Ouest (cf annexe 6). Cette hypothèse est également confirmée au niveau de la fréquentation générale des sites, et des structures d'accueil, plus nombreuses sur Macinaggio. "Il y a autant de touristes à Ersa qu'à Macinaggio, seulement, les structures d'accueil sont sur Macinaggio,

donc même si le Sentier des Douaniers apporte des randonneurs, ils descendent sur Macinaggio." Les témoignages rapportés de Centuri font tout de même remarquer que ce petit port de pêche reste très fréquenté.

Ce premier déséquilibre ne doit pas en cacher un second : "On n'a pas de demande sur Rogliano, par contre Macinaggio est malheureusement beaucoup plus demandé." En effet, l'intérieur des terres est délaissé par rapport aux côtes. D'ailleurs, les interviewés de l'intérieur semblaient d'une manière générale beaucoup plus détachés des problèmes de développement touristique que les habitants de la côte.

d) Les attentes

Pour résumer un sentiment largement partagé : "Je ne suis pas favorable à la construction de grands complexes mais plutôt pour un développement de ce qui existe déjà. C'est la seule manière de concilier développement et préservation." Ce souci de développement en harmonie avec l'environnement et les habitudes semble profondément ancré dans les mentalités.

Par ailleurs, les habitants comme les professionnels du tourisme voient d'un très bon œil la mise en place de projets comme la réhabilitation des vieilles maisons, ou encore *le Sentier des Crêtes* dont on nous a beaucoup parlé. On distingue ce souci de "donner de l'activité aux touristes, de l'activité formative." Les habitants souhaitent voir se développer des activités culturelles et pédagogiques. La randonnée sur le Sentier des Douaniers devrait, d'après eux, évoluer dans le sens de la formation et de l'information : "marcher pour marcher manque d'intérêt". "Le tourisme ciblé c'est un atout pour le Cap, il doit le rester pour éviter le n'importe quoi."

Une autre attente évidente réside dans l'adaptation des structures d'accueil, et des aménagements en général : "il faut que le reste suive : capacités d'accueil, parkings, plages, pipirooms, l'aménagement de l'accueil doit anticiper le développement du tourisme même." Concernant l'avenir, l'optimisme semble l'emporter : "Les temps à venir devraient être plus favorables au niveau du tourisme !"

e) Jusqu'où peut aller le tourisme

Que ce soit les habitants ou les personnes vivant du tourisme, tous estiment qu'il faut mettre une limite au développement touristique. Actuellement, il n'y a aucun problème et une augmentation de la fréquentation serait bien accueillie mais il ne faut pas que ça aille trop loin. "Il est vrai qu'on est attaché à un développement, mais un développement qui soit contrôlé". "Il ne faut pas pousser comme dans certaines régions... où ils ont perdu un aspect de leur patrimoine". Les Cap Corsins font souvent référence à la Côte d'Azur ou au Sud de la Corse qu'ils trouvent complètement dénaturés à cause du tourisme de masse.

Néanmoins, les conditions de vie et d'accès sur la Pointe du Cap semblent rassurer les locaux (habitants comme professionnels du tourisme) quant au problème de sur-fréquentation touristique : "Avant qu'on soit envahi, je n'y crois pas trop parce qu'il faut déjà venir en Corse. Il faut se loger, il faut circuler. Donc je ne vois pas de saturation du site dans les conditions actuelles."

f) Contraintes physiques, matérielles

Le développement touristique se heurte à de nombreuses contraintes. Tout d'abord, pour pouvoir accueillir un nombre croissant de touristes tous les habitants sont unanimes : il faut plus d'infrastructures. Actuellement, la Pointe du Cap Corse est incapable de faire face à un afflux massif de touristes. Les structures d'accueil sont insuffisantes, l'approvisionnement en eau et la gestion des déchets restent des problèmes à traiter. "S'il venait dix fois plus de touristes ici sans aménager un minimum la route, sans faire de toilettes... ça serait gênant quand même !"

3. Les touristes

a) L'avis des touristes selon les locaux

Pratiquement toutes les personnes interrogées estiment que les touristes sont dans l'ensemble très satisfaits de leur séjour au Cap Corse. Ils apprécient le Sentier qui est bien entretenu, le site qui est resté sauvage et naturel, ...

Cependant, il y a un point négatif qui concerne les plages. Les acteurs socioprofessionnels ont régulièrement droit à des remarques sur la présence des posidonies. "Au quotidien, nous avons droit à la petite rengaine : votre plage est sale... Ils disent qu'on fait de la publicité mensongère quand on met des photos de plage de sable." Les professionnels du tourisme tentent d'expliquer que la présence de ces herbes est le signe d'une excellente qualité des eaux mais ils ne sont pas toujours convaincus eux-mêmes par leur propre discours.

b) L'attitude des locaux face aux touristes

Toutes les personnes interrogées sont contentes de partager leur site avec les touristes. Ils sont conscients qu'ils habitent un lieu privilégié et pour eux ce serait dommage de ne pas le faire découvrir : "On accueille les touristes très volontiers." La plupart des professionnels s'attachent à fournir le meilleur accueil possible et à informer correctement leurs clients car pour eux c'est la seule manière de les fidéliser.

En ce qui concerne les habitants, ils sont heureux de pouvoir partager leurs richesses naturelles cependant ils avouent clairement ne pas faire d'effort pour attirer les gens.

c) Leur comportement

Une légère majorité des habitants considèrent que les touristes sont relativement respectueux de l'environnement et l'autre partie pense radicalement le contraire.

La première catégorie estime que les gens qui viennent en vacances à la Pointe du Cap Corse sont des amoureux de la nature qui savent respecter l'environnement. "Les touristes sont généralement respectueux du site, surtout les randonneurs." Les gens venant pour faire le Sentier des Douaniers sont les plus appréciés par la population. Elle sait que c'est un public connaisseur qui saura apprécier les merveilles du site sans le dénaturer.

Par contre, les touristes attirés par la plage sont plutôt mal considérés car beaucoup d'habitants constatent qu'après la saison touristique les plages sont sales, que la végétation a été dégradée...

De manière unanime, aucune personne interrogée n'est favorable aux camping-cars : "ils ne veulent pas être à un endroit précis. J'ai vu des camping-cars jeter leurs poubelles dans le maquis". Dans ce cas-là, les réactions peuvent être parfois virulentes : "Il ne faut pas que les touristes oublient que ça appartient à des gens. Au moins qu'ils respectent ça. S'ils ne respectent pas l'environnement, qu'ils respectent au moins les gens."

d) La perception du tourisme par les locaux

Les habitants en général sont contents de voir les premiers touristes arriver en début de saison : "Les gens, ça ne les dérange pas du tout. Au contraire, ils sont contents. Quand ils voient arriver les gens, ils disent voilà les beaux jours arrivent." Les Cap Corsins se sentent isolés et étant peu nombreux, ils apprécient de côtoyer des personnes extérieures.

Bien entendu, cette fréquentation touristique est quelques fois ressentie comme une charge. On nous a souvent parlé d'un sentiment d'envahissement. Les gens se sentent quelque peu dépossédés durant la saison touristique. Les Corses qui n'habitent pas la Cap Corse mais qui aiment s'y rendre évitent à tous prix les périodes de grosses fréquentations. Ils préfèrent y aller hors-saison pour pouvoir profiter pleinement de la tranquillité et de la beauté du site. Il en est de même pour la plupart des habitants de la Pointe qui empruntent le Sentier des Douaniers en automne et en hiver : "je n'y vais pas du tout en juillet-août parce que je trouve que c'est infernal. Tu tutoies le bruit, les gens, le monde, les cris, ... Si j'y vais, c'est pour avoir du calme." Les professionnels du tourisme sont eux aussi gênés par tant de monde en tant qu'habitant de la Pointe du Cap Corse mais ils sont conscients qu'ils vivent du tourisme et donc acceptent la situation. "Le tourisme est essentiel à la région."

Les gens redoutent un afflux démesuré pour les années à venir. Déjà, depuis environ trois ans, ils ont pu noter une nette augmentation de la fréquentation et un changement de style de touristes. Pendant longtemps, les touristes étaient uniquement des randonneurs avides de beauté et de "nature" et qui étaient attachés au site. "C'est une clientèle qui plait au Cap. "Maintenant, il y a de plus en plus gens intéressés uniquement par la plage : "Les touristes qui viennent pour la plage ne demandent pas le même type d'information : le chemin le plus court pour aller à la plage tandis que les touristes qui viennent marcher s'intéressent à ce qu'ils peuvent trouver comme oiseaux..." Les habitants refusent de tomber dans un tourisme de masse qui pour eux ne correspond pas au site. "c'est un tourisme qui apporte plus de sous que les randonneurs mais ce n'est sûrement pas un tourisme pour le Cap." Ils veulent des personnes qui connaissent la nature et la respecte.

4. Le logement

Tous sont d'accord sur le fait qu'il faut absolument augmenter les capacités d'accueil. En effet, ce manque d'infrastructures empêche un bon développement touristique : "C'est le problème du logement qui est grave."

Pour se développer, il faut donc pouvoir fournir un service de qualité aux touristes. Ceci commence tout d'abord par les structures d'accueil et le logement. Nous avons déjà évoqué le fait que le "tout béton" ou les "maisons champignons" ne sont pas un souhait des habitants.

"Ce n'est pas très esthétique." Ils préféreraient que "les vieilles maisons se retapent". En effet, beaucoup sont contrariés de voir les maisons tomber en ruine sans pouvoir rien faire. "Ce serait bien de pouvoir récupérer ces maisons pour les restaurer, pour augmenter la capacité d'accueil, pour attirer les gens dans le village".

Conjointement à cette réhabilitation des maisons anciennes, "il faudrait que les gens développent tout ce qui est chambres d'hôte, fermes-auberges" En effet, ce sont des structures accueillantes et assurant un service de qualité auprès des touristes.

Le développement touristique doit se baser sur un tourisme vert qui permet de conserver l'authenticité du site. Cette idée a été répétée à de nombreuses reprises et traduit donc un sentiment général.

VI. Les retombées économiques

Les retombées économiques issues de la protection sont difficilement estimables. En effet, les socioprofessionnels que nous avons rencontrés n'ont pas pu chiffrer exactement les bénéfices qu'ils pouvaient tirer de la protection et de l'aménagement du site, dans le cas où ils estimaient en avoir.

La majeure partie des interviewés a divisé les touristes du Cap en deux catégories. D'un côté, on trouve les "plagistes" et de l'autre côté les "randonneurs". Cette différence est faite car chaque catégorie présente sa spécificité d'un point de vue économique.

Les "plagistes" sont perçus comme des gens qui consomment beaucoup au village. Ils vont au restaurant, au bar... Par contre, ils sont considérés comme peu respectueux de l'environnement.

Au contraire, les habitants estiment que les "randonneurs" aiment la nature et sont donc respectueux du site. Cependant, ils ont une image de touristes consommant peu à cause de leurs modestes moyens.

Suivant les socioprofessionnels interrogés, les retombées économiques issues du tourisme trouvent différentes origines. On a pu remarquer qu'un regroupement par commune était souvent judicieux pour classer les points de vue.

Tout d'abord, sur la côte Ouest, les habitants sont relativement d'accord sur le fait que Macinaggio bénéficie de plus de retombées que Rogliano. Une des explications viendrait de la présence du port qui attire un grand nombre de plaisanciers durant la saison estivale : "toute la richesse... c'est le port qui l'apporte." D'autres interviewés estiment que c'est le Sentier des Douaniers qui attire les touristes. Les acteurs socioprofessionnels proposant des activités de loisirs comme les promenades équestres ou maritimes pensent que la majorité de leurs clients est venue pour le Sentier. Au niveau des structures d'accueil, les avis sont très partagés. Certains responsables d'établissements disent clairement que plus de la moitié de leur chiffre d'affaires est due au Sentier des Douaniers. D'autres sont plus sceptiques : s'ils remplissent leurs hôtels c'est uniquement grâce à leurs actions commerciales mais le site protégé et les aménagements sont bien entendu des atouts non négligeables.

Les avis sont donc partagés sur le rôle joué par la protection dans les retombées économiques. La satisfaction dépend également de la situation géographique des personnes interrogées. En effet, des établissements situés en marge du village se sentent lésés. Ils voient les randonneurs passer devant chez eux mais rares sont ceux qui s'arrêtent.

En ce qui concerne la commune d'Ersa, les opinions sont moins partagées. Les seules possibilités de retombées économiques se situent au niveau de Barcaggio. Le Sentier passe par la plage et donc on y retrouve un certain nombre de randonneurs. Cependant, cette fréquentation touristique n'est pas signe de retombées économiques pour les habitants qui sont beaucoup plus sceptiques que les socioprofessionnels. Ces derniers sont en effet relativement satisfaits de leurs activités et du Sentier : "A partir du moment où il y a quelque chose d'un peu spécial comme le Sentier des Douaniers, c'est quelque chose de positif pour la région." Pour l'intérieur des terres, les quelques retombées économiques sont expliquées par les touristes voyageant en voiture et faisant le tour du Cap.

Les habitants d'Ersa se sentent finalement lésés au niveau du Sentier et des autres aménagements car leurs retombées économiques semblent inférieures aux communes voisines.

Enfin, Centuri est peut-être la commune de la Pointe du Cap Corse la plus satisfaite de sa situation. Certes, elle n'est pas la première à bénéficier du Sentier des Douaniers mais celui-ci lui apporte une certaine fréquentation touristique qui n'est pas négligeable. En effet, ces randonneurs ne consomment pas énormément mais ils consomment quand même et c'est ce qui importe aux habitants. Cependant ils déplorent que les touristes ne restent pas à Centuri et préfèrent se loger à Macinaggio.

De manière unanime, qu'il s'agisse des acteurs socioprofessionnels ou de simples habitants, tous sont d'accord sur le fait que le port est l'attraction principale. D'un autre côté, la mauvaise odeur qui émane du port pourrait faire fuir les touristes.

Les habitants de Macinaggio qui normalement sont les premiers bénéficiaires du Sentier et des aménagements ne sont pas les personnes les plus satisfaites de la Pointe du Cap Corse. En effet, Centuri paraît être une commune contente de sa situation : les randonneurs amenés par le Sentier des Douaniers sont moins nombreux qu'à Macinaggio mais ils représentent une sorte de complément au port qui attire la majorité des touristes. Pour Ersa, la commune sait qu'elle occupe une place un peu particulière et qu'elle n'est donc pas la plus favorisée de par sa situation géographique au Cap. Cependant, d'après un de ses habitants : "Le Sentier des Douaniers n'a pas été fait dans un but financier, il n'a pas été créé pour rapporter de l'argent."

VI I . L'avenir de la Pointe du Cap Corse

A la question : " Comment voudriez-vous voir la Pointe du Cap Corse dans 20 ans ? ", les réponses sont toujours les mêmes : " je voudrais qu'il reste authentique...", " j'espère que mes petits-enfants, mes arrière-petits-enfants verront le site comme je l'ai sous les yeux."

Il serait trop long de citer ici l'ensemble des réponses puisque tous les habitants ont exprimé leur désir de stabilité du Cap. En effet, la totalité de la population interrogée nous a fait part de son souhait, de son envie de voir se prolonger l'aspect actuel du site. C'est le côté sauvage du Cap qu'ils veulent principalement préserver. On pourrait donc croire que les Cap Corsins ne souhaiteraient pas voir d'évolution.

Cependant, leur réponse est souvent suivie d'un "mais". En effet, " il ne faut pas en faire une réserve d'indiens ! " . Même si les habitants sont favorables à ce que l'état actuel du Cap se perpétue, ils nous rappellent qu'il ne faut pas oublier qu'ils vivent sur ce territoire. Le maître-mot de ce développement est donc : être en cohésion avec son environnement. " Il y a plein de gens qui opposent la protection au développement et c'est un peu bête " .

Les habitants sont conscients de la fragilité du littoral et par conséquent ils ne veulent pas voir se développer des infrastructures d'accueil sur ce dernier.

Par contre, ils sont favorables à ce que les hameaux actuels, particulièrement ceux de l'arrière pays, s'agrandissent. En effet, depuis quelques années, leur activité est en constante diminution.

Mais pour arriver à se développer, il faut fixer des gens, construire des résidences principales et les habitants sont conscients de la difficulté de la tâche.

A la première question : "comment voudriez-vous voir la Pointe du Cap Corse dans 20 ans ? " les réponses étaient unanimes : "comme aujourd'hui".

Par contre, à la question "comment voyez-vous la Pointe du Cap Corse dans 20 ans ? " les avis divergent. En effet, on voit apparaître un certain nombre de craintes caractéristiques.

D'un côté, il y a les "optimistes" qui pensent que le Cap Corse "va rester comme il est et que c'est bien parti pour". Cette partie de la population interviewée se rend compte des aménagements qui ont été réalisés et en est satisfaite. Elle sait aussi que la protection mise en place et la réglementation qui lui est associée sont une assurance de voir le Cap inchangé. Aucun promoteur ne risque de détériorer l'environnement avec ses projets immobiliers.

D'un autre côté, il y a les "pessimistes" ou plutôt ceux qui ont des appréhensions pour demain. Ces craintes portent sur plusieurs aspects :

- Le Conservatoire du Littoral a acheté des terrains et l'Association y fait des aménagements et les met en valeur : "ça c'est bien".
Mais "que va faire le Conservatoire dans dix ans ?". Cette question traduit l'inquiétude d'une partie des habitants sur le fonctionnement du Conservatoire et sur son rôle. En effet, ils ne connaissent pas bien le Conservatoire et se demandent s'il ne fera pas un jour volte-face en vendant ses terrains.
- Un autre thème, lié au Conservatoire, est la Politique.
Les habitants ont peur de se voir manipuler par les "gens responsables" qu'ils ne connaissent pas. Que les politiques les "mènent en bateau " les effraie.

Pour la gestion de l'Association, ceci est encore plus marqué puisque tout passe par des politiques, entre autre pour l'attribution des subventions (DIREN, Conseil Général...).

- La dernière crainte concerne le développement futur du Cap. Deux idées s'opposent : certains ont peur qu'à trop vouloir protéger la Pointe, on la rende "désertique". D'autres, au contraire, craignent un développement anarchique, non maîtrisé.

Les habitants souhaiteraient donc que le site reste tel quel. Mais ils ne sont pas contre la mise en place de nouveaux aménagements qui amélioreraient l'aspect, l'attrait du site ; ils sont d'accord pour que le site se développe, s'améliore mais uniquement dans la mesure où les changements apportés vont dans le sens de leurs aspirations. Ils ne veulent pas que le site change mais il peut s'améliorer...

SYNTHESE

Afin de répondre à notre problématique : "comment préserver l'environnement et faire que cet environnement soit un élément de développement économique", nous allons maintenant réaliser la synthèse des résultats obtenus, en ne retenant que les idées principales. Le portrait que nous allons dresser correspond à une vision globale qu'a le Cap Corsin de son environnement.

Le Cap Corsin entretient une relation très spéciale avec son environnement. Il y est très attaché pour deux raisons principales : ses racines et la beauté du site. En effet, sa famille est le plus souvent ancrée dans la région depuis de nombreuses générations. De plus, un fort sentiment identitaire s'exprime à travers ses opinions, il est du Cap Corse et il le revendique. Par ailleurs, il est conscient de la beauté exceptionnelle du site qu'il défend avec conviction : la préservation de l'aspect sauvage et calme de ce paysage originel semble être une priorité.

La protection est un des éléments majeurs de notre étude. Comment le Cap Corsin la perçoit-il ?

Nous avons pu dégager deux grandes opinions qui divergent selon le lieu d'habitation. Les habitants de Rogliano et Centuri perçoivent généralement bien la protection malgré la discrétion de celle-ci sur la côte Est. À Ersa, les résidents, même s'ils sont favorables à la protection de l'environnement, sont très mécontents de leur situation : le classement de la commune en site classé restreint ses possibilités de développement.

La protection est donc généralement bien ressentie même si sa connaissance est plutôt limitée. En effet, les Cap Corsins n'arrivent pas à définir précisément les secteurs concernés et les types de protection qui y sont appliqués. La multiplicité des protections existantes associées au grand nombre d'intervenants, favorise cette confusion. Le manque de connaissances précises est incontestable. Il serait dû à un manque de communication voire un manque d'intérêt.

Le Conservatoire du Littoral, l'organisme à l'initiative de la protection du site, est connu de la population grâce à ses acquisitions. Malgré tout le Conservatoire du Littoral reste mal connu et son rôle est souvent amalgamé à celui de l'Association Finocchiarola. Les rachats opérés par le Conservatoire du Littoral ont été bien vécus puisqu'ils ont permis de stopper les spéculations immobilières qui se multipliaient il y a quelques années. Cependant, une crainte persiste quant à l'utilisation future de ces terrains.

La protection entraîne obligatoirement des restrictions. Les Cap Corsins pensent qu'elles sont nécessaires et les acceptent donc très bien, dans une certaine mesure. En effet, ces dernières ne doivent pas freiner le développement local ou mettre le site sous cloche : il ne faudrait pas favoriser la protection au détriment du développement humain.

La mise en valeur du site, engagée il y a quelques années par l'ouverture du Sentier des Douaniers, est un atout supplémentaire pour le Cap Corse. Cette initiative satisfait pleinement la population puisqu'il lui permet de redécouvrir son environnement et de faire partager ses richesses aux visiteurs.

Le Sentier des Douaniers n'est pas une unité homogène. La partie Ouest et la partie Est sont très différentes sur de nombreux plans (fréquentation, paysages...). Cependant, la population souhaiterait que le Sentier soit mieux aménagé. Elle propose différentes améliorations (hébergement, sécurité, balisage, information...).

Concernant le tourisme, activité économique majeure de la Pointe du Cap Corse, les atouts naturels du site et les aménagements qui y ont été faits constituent des éléments d'attrait importants. En effet, le duo mer-montagne est fortement apprécié, il en est de même pour la beauté, la richesse et la tranquillité du cadre naturel. De plus, le Sentier des Douaniers semble être une réussite, cet aménagement est devenu l'atout majeur du site tant pour les locaux que pour les touristes. Il est toutefois assez critiqué à propos du manque d'informations le concernant, que ce soit pour le trouver ou pour découvrir ses richesses au cours de la promenade. Au niveau du patrimoine, les habitants sont conscients de la richesse du site et aimeraient le faire découvrir aux touristes. Cependant, ce patrimoine n'est pas encore mis en valeur comme il le mériterait (moulin Matteî, chapelle Sainte-Marie...). La mer constitue quant à elle un atout évident, notamment pour les plaisanciers, même si ceux-ci sont souvent critiqués pour leur conduite (propreté...), et pour les autres touristes qui apprécient de plus en plus ces paysages côtiers magnifiques.

Pour ce qui est du développement touristique, l'augmentation de l'afflux touristique n'est pas toujours ouvertement admise même si elle semble évidente. L'évolution la plus remarquable est une nouvelle répartition : les touristes sont plus nombreux, mais restent moins longtemps ; notons aussi qu'ils ont tendance à revenir sur la région. On peut noter une asymétrie au niveau du développement touristique. En effet, la côte Est avec Macinaggio est plus apte à accueillir des touristes que la côte Ouest surtout au niveau des infrastructures. Une augmentation de l'afflux touristique serait accueillie favorablement par la population, mais il est très important que cela reste dans des proportions raisonnables pour la région. Les Cap Corsins souhaitent conserver leur environnement intact et ne veulent absolument pas de grands complexes touristiques. Ils aimeraient voir la restauration d'anciennes maisons actuellement en ruine ce qui redonnerait un peu de vie dans les villages.

Les touristes sont accueillis favorablement par la population locale qui se sent tout de même un peu envahie, toutefois elle reste consciente que ce tourisme est vital pour la région. Les randonneurs sont très appréciés car ils sont considérés comme respectueux de l'environnement et soucieux de découvrir les richesses du Cap. Depuis quelques années, un tourisme de "plage" se développe, ce que n'apprécie guère les habitants car en fin de saison les plages sont sales et dégradées. Bien entendu d'un point de vue économique cette seconde catégorie de touristes est plus intéressante. Cependant, les Cap Corsins ne sont pas prêts à sacrifier leur site, et préfèrent nettement voir se développer un tourisme vert avec des randonneurs moins fortunés mais plus respectueux de l'environnement et des habitants.

Un volet de notre étude consistait à évaluer les retombées économiques consécutives à la protection. Cependant, nous devons préciser qu'une évaluation quantitative était difficilement réalisable. Pour cette raison, nous avons privilégié l'aspect qualitatif. Les résultats obtenus sont donc basés sur la représentation des personnes et non sur des données chiffrées.

En général, Macinaggio passe pour être la commune qui bénéficie le plus des retombées économiques. Ersa paraît être la moins favorisée et Centuri tire son épingle du jeu grâce à sa réputation de port pittoresque et à sa spécialité de langoustes... La population reconnaît que la protection, via le Sentier des Douaniers, est un atout majeur pour le développement de la région.

Pour l'avenir, les Cap Corsins tiennent à conserver l'authenticité du site. Ils veulent que celui-ci conserve son aspect sauvage sans toutefois le transformer en une réserve intouchable et immuable. La Pointe du Cap Corse ne se caractérise pas seulement par son site exceptionnel. En effet, des habitants y vivent et désirent le développement de leur région. Pour eux, il est clair que protection et développement sont complémentaires et doivent aller dans le même sens. Ils souhaitent le développement d'un tourisme vert et non de masse, basé sur la protection et les aménagements du site.

CONCLUSION

La protection semble être un sujet délicat du point de vue de la vie locale ce qui justifie certainement notre intervention que l'on peut qualifier de "totalement extérieure". Ceci représente sûrement un atout majeur pour nos entretiens dans la mesure où nous ne sommes pas impliqués dans les "histoires" locales.

Ces quatre semaines d'étude ont été riches en enseignements. Au cours de celle-ci nous avons pu développer notre capacité d'intégration, qualité indispensable à la réalisation de ce projet. En effet, afin que nos résultats donnent une représentation la plus fidèle possible de la réalité, nous avons dû gagner la confiance des personnes interrogées. Nous avons donc amélioré notre faculté à communiquer en apprenant à nous adapter à chacun de nos interlocuteurs.

Toute la difficulté consistait à s'impliquer tout en gardant une certaine distance par rapport au contexte, le but étant de garder notre neutralité.

De plus, notre séjour nous a offert la possibilité de découvrir cette merveilleuse région qu'est la Corse et surtout ses habitants, avec lesquels nous avons construit une relation particulière, chose qui aurait été impossible lors d'un simple séjour touristique.

Nous avons toujours été bien accueillis par les personnes interrogées. Les entretiens ont été riches de renseignements notamment grâce au climat de confiance qui s'est installé. Dans un but délibéré, ceux-ci ne se sont pas limités au cadre strict du sujet. En effet, pour mieux cerner le sujet, il était nécessaire que nous disposions d'un certain nombre d'éléments concernant la vie locale.

Nous espérons que le travail réalisé apportera un regard nouveau pour l'Association et sera un appui utile pour ses futures actions. Cette étude a donné l'occasion aux habitants de s'exprimer, de donner leurs opinions, chose qui leur a plu. Ceci les a amenés à se pencher sur des sujets auxquels ils n'avaient pas réfléchi auparavant. Cette démarche a sans doute permis de mieux les impliquer dans la gestion de leur site. Les propositions d'améliorations suggérées tout au long de l'analyse reflètent les désirs des habitants que nous avons pu percevoir au travers des différentes interviewees. Notre rôle a été de les formaliser.

Les potentialités de ce site sont exceptionnelles notamment grâce à la diversité des paysages associée aux richesses du patrimoine. Les habitants prennent de plus en plus conscience de l'attrait touristique que présente ce site. Il offre déjà des perspectives de développement durable pour cette micro-région particulièrement isolée, mais reste encore à exploiter. Cependant, celui-ci doit conserver une dimension raisonnable correspondant à la volonté des habitants.

Les aménagements entrepris jusqu'à aujourd'hui sont maintenant bien acceptés par la population qui souhaiterait que les choses continuent à évoluer dans ce sens. L'information serait à développer afin que les habitants soient plus concernés par la protection et la mise en valeur de la Pointe du Cap Corse. Cette communication devra répondre au plus près aux attentes de la population et rester à la portée de tous.

BIBLIOGRAPHIE

AGENC, Capandula : étude préalable à l'aménagement et à la gestion, 1985, 71 p.

AGENC, Document d'objectifs du site : Iles Finocchiarola–Nord de Cap Corse, 1998, 62 p.

AGENC, Le Sentier des Douaniers du Cap Corse : Etude de fréquentation et comptages réalisés pendant la saison 1998, 1998.

AGENC, Pointe du Cap Corse : rapport d'activité 2001 et programme prévisionnel 2002, 2001, 40 p.

AGENC, DELAUGERRE Michel, Pointe du Cap Corse, Bastia, 2002, 15 p.

ASSOCIATION FINOCCHIAROLA, Pointe du Cap Corse, Bastia, Karibu Editions, été 2002, n°1, 115 p.

CONSERVATOIRE DU LITTORAL, Les Cahiers du Conservatoire du Littoral : les Français et la protection du Littoral, ISSN : 2-9506770-3-7, Polycolor, Cachan, 1995, n°4, 79 p.

CONSERVATOIRE DU LITTORAL, L'atlas des espaces naturels du littoral Corse et sa note de présentation, 1995.

FORTINI Marcello, Collection Littoral Cap Corse Capandula, ISBN : 2-86234-140-1, édition Marval, 1994.

MAX CONSULTANT, Document catographique : Bilan et diagnostic général, définition des potentialités d'aménagements, 2002, 38 p.

MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT, Directive habitats vers le réseau Natura 2000 : 10 questions, 10 réponses, 1999, 20 p.

OBERLAENDER Sophie, Contribution à une réflexion pour la mise en place d'une politique globale de gestion des sites naturels sensibles en Corse, 1996, 113 p.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE Présentation de l'étude et méthodologie employée	2
I. Présentation de l'étude.....	2
1. Position de l'Etude Socio-Économique dans la formation ISARA	2
2. La demande de l'organisme	3
II. Présentation du site et du contexte	4
1. Un lieu chargé d'histoire.....	4
a) L'histoire du Cap Corse	4
b) Le patrimoine historique du site.....	5
2. Les activités humaines	7
a) Les activités agricoles	7
b) La pêche	7
c) Les activités cynégétiques.....	8
3. Les protections déjà en place sur le Cap Corse.....	8
a) Le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Espaces Lacustres	8
✓ Son fonctionnement.....	8
✓ Les terrains	9
✓ La loi littoral.....	9
b) Les Espaces Naturels Sensibles du département.....	9
c) Les classements en "site classé " ou "site inscrit "	9
d) La Réserve Naturelle.....	10
e) Les arrêtés préfectoraux de conservation des biotopes	10
f) Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique	11
g) Les conventions européennes et internationales	11
✓ Natura 2000	11
✓ Directive Oiseaux	11
4. Les aménagements touristiques de la Pointe du Cap Corse.....	12
a) Le port de Macinaggio	12
b) Le Sentier des Douaniers.....	12
III. Méthode de travail (construction d'un modèle d'analyse).....	13
1. Problématique.....	13
a) Reformulation de la question	13
b) Nomenclature	13
2. Hypothèses de travail	15

3.	Méthodologie	16
a)	Choix de la méthode.....	16
b)	Méthode d'enquête.....	17
c)	Les biais et les limites de la méthode d'enquête	18
d)	Méthode d'analyse	19

DEUXIEME PARTIE ANALYSE ET RESULTATS..... 21

I.	La perception de l'environnement	21
1.	Le Cap Corse et ses habitants.....	21
2.	L'attachement des habitants au Cap Corse	22
3.	La description du site	24
4.	La vie des villages	24
5.	Les problèmes liés à l'aménagement	25
a)	Le problème du foncier	25
b)	L'état des routes.....	26
c)	La gestion des déchets.....	26
d)	La gestion de l'eau.....	26
e)	Les éoliennes	27
6.	L'agriculture.....	28
II.	L'Association Finocchiarola	30
1.	La perception de l'Association.....	30
2.	Le personnel	31
3.	La communication.....	31
a)	Information de la population	32
b)	Information des touristes.....	32
III.	La protection	34
1.	La protection de la Pointe du Cap Corse.....	34
2.	Le Conservatoire du Littoral	36
3.	Les interdictions découlant de la protection.....	37
4.	Les posidonies	40
5.	La protection de la mer.....	42
6.	Le feu.....	43
IV.	Le Sentier des Douaniers.....	46

V.	Le tourisme sur la Pointe du Cap	52
1.	Eléments d'attraits pour les touristes	52
a)	Le Sentier des Douaniers.....	52
b)	La beauté de la Pointe du Cap.....	52
c)	La nature : Faune et Flore	53
d)	La montagne et la mer : un duo gagnant	53
e)	Le patrimoine	53
f)	La mer	53
✓	La plage	53
✓	La plaisance.....	54
✓	Les ports typiques.....	54
✓	Les produits de la mer	54
g)	Le calme	54
h)	Eléments négatifs	55
i)	Autres	55
2.	Le développement du tourisme	55
a)	Les causes.....	55
b)	L'activité engendrée (fréquentation ...).....	56
c)	L'état actuel.....	56
✓	Situation	56
✓	Le déséquilibre	56
d)	Les attentes	57
e)	Jusqu'où peut aller le tourisme.....	57
f)	Contraintes physiques, matérielles	58
3.	Les touristes.....	58
a)	L'avis des touristes selon les locaux	58
b)	L'attitude des locaux face aux touristes	58
c)	Leur comportement	58
d)	La perception du tourisme par les locaux.....	59
4.	Le logement.....	59
VI.	Les retombées économiques.....	61
VII.	L'avenir de la Pointe du Cap Corse	63
	SYNTHESE.....	65
	CONCLUSION.....	68
	BIBLIOGRAPHIE.....	69